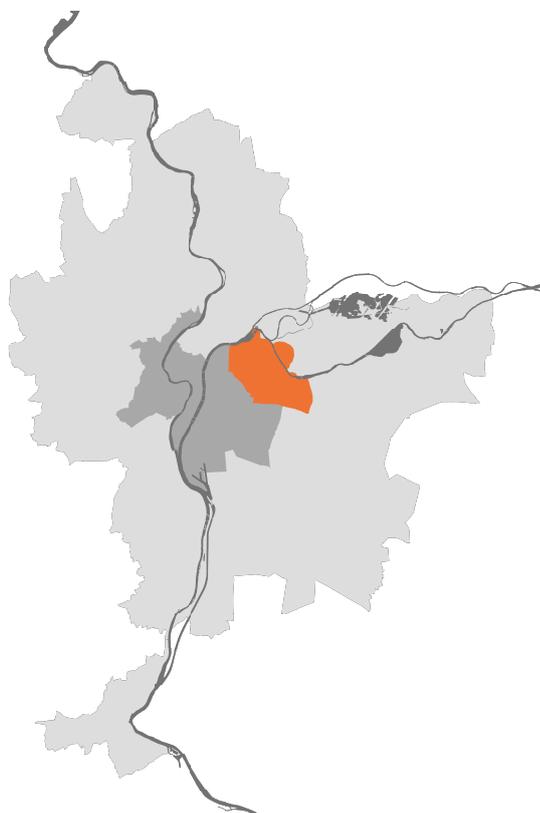


**MODIFICATION N°4**  
Approbation 2024

## VILLEURBANNE

### RÈGLEMENT

#### C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



# Propos introductifs

## Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

## Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

## Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

## Guide de lecture et mode d'emploi

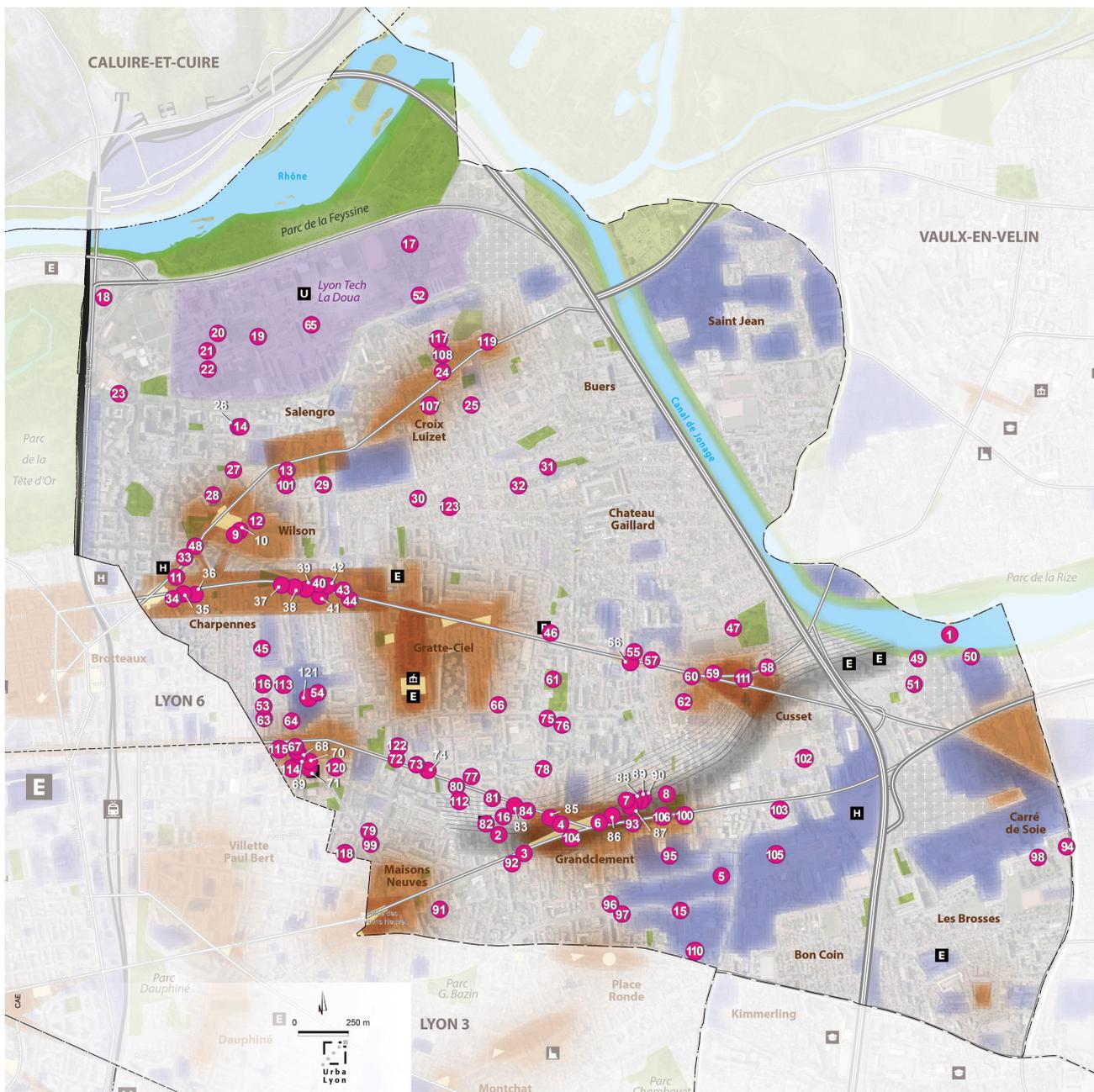
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

### Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

## Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



### LEGENDE

#### VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle



25 Élément Bâti Patrimonial

#### ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Centrale hydro-électrique de Cusset

**Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

*Source : Inventaire général du patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes.*

- L'usine hydroélectrique de Cusset est implantée sur le canal de Jonage et constitue un lien entre Villeurbanne et Vaulx-en-Verin. C'est donc un bâtiment intercommunal. Il est atypique dans l'agglomération, par sa fonction, son architecture, sa situation et sa visibilité dans le paysage. L'usine alimente l'agglomération lyonnaise en électricité.

- Sa construction est engagée à la suite de la loi du 9 juillet 1892 déclarant d'utilité publique la distribution d'énergie électrique produite par la dérivation du Rhône, le futur canal de Jonage. Les travaux sont mis en œuvre par la Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône, à qui fut concédée en 1893 l'exploitation du site. L'usine barrage dite centrale hydro-électrique a été construite entre 1893 et 1899 pour la Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône et conçue par l'ingénieur lyonnais J. Racllet. Elle est toujours en activité. Il s'agit du plus grand chantier lyonnais de la fin du XIXe siècle. Il s'agit alors de la première usine-barrage de basse-chute sur le Rhône et de l'usine hydroélectrique la plus puissante de France. La modernisation des groupes est opérée de 1934 à 1952. Un bâtiment administratif est construit en 1950. Depuis la loi de nationalisation de l'électricité de 1946, l'exploitation est passée à EDF.

- Elle appartient à un plus vaste ensemble industriel, incluant des bâtiments techniques comme le céliborium (EBP) et l'usine thermique adjointe en 1920 (EBP) ou encore aux cités des électriciens situées au sud du canal, à Villeurbanne (rue Ampère) et Vaulx-en-Verin (PIP). Le bâtiment long de 166 mètres est construit en pierre et béton. Il est connecté à une écluse située sur la rive droite. Elle possède une architecture soignée et remarquable, de style néoclassique avec de hautes baies en arc en plein cintre, mouluration très présente, décor de carreaux de faïences et cabochons floraux, présence de médaillons en bronze (l'ingénieur J. Racllet et le principal promoteur J. A. Henry), permanence sur un des murs pignons de l'enseigne de la société fondue dans un décor en céramique.

- Un belvédère accessible au public a récemment été construit, sur le toit de l'ancienne « huilerie » afin d'offrir un point de vue sur le canal et l'usine. Cet élément possède une forte valeur identitaire, constitue un marqueur du paysage et un élément symbolique unique dans l'agglomération lyonnaise.

## Prescriptions

Elément à préserver : l'usine-barrage



### Références

**Typologie :** Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

**Nom :** Fondation Gallieni

**Valeurs :**

- Social et usage
- Urbaine



### Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté sur une parcelle d'angle ;
- Le corps de bâti marquant l'angle, constitué d'un corps principal est surmonté d'un dôme en ardoises et surélevé de deux niveaux par rapport aux deux corps latéraux ;
- Le bâtiment accueille dès l'origine les "ateliers aveugles" comme en témoigne l'inscription en façade ;
- Inauguré en 1904, le bâtiment sera ensuite étendu dans les années 50 ; il constitue un repère dans le paysage urbain, par son implantation et son architecture soignée (soubassement en pierre, bandeau filant, pan coupé à bossage continu et entablement sculpté, lambrequin métallique et jalousie...)
- Un projet est en cours sur l'arrière de la parcelle et comprend la démolition des bâtiments annexes de la fondation (programme de logement + parc).

### Prescriptions

Élément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Villa

**Nom :** Château Morel - Maison Berty Albrecht

**Valeurs :**

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Villa implantée en front de rue ;
- Le nom de Berty Albrecht a été donné en 1980 à cette villa, en hommage à cette héroïne de la résistance ;
- Caractérisée par un volume complexe et des jeux de retrait ; nombreux détails de modénature et d'architecture (bandeau, encadrement, corniche, entablement, fronton, oeil de boeuf, marquise...) ;
- Dans l'angle nord-est, une tour pavillon se démarque, surélevée d'un niveau par rapport au reste du bâtiment ; toiture en pavillon couverte d'ardoises ;
- Un jardin boisé est présent à l'est de la parcelle, circonscrit par un mur-bahut ; la maison anime la place et constitue un repère dans le paysage urbain ;
- Valeur sociale liée aux activités pendant la guerre.

## Prescriptions

Elément à préserver : villa



# Elément Bâti Patrimonial

## 55, place GrandClément

### Références

**Typologie :** Bâtiment administratif (mairie, poste...)

**Nom :** Ancienne mairie - Bureau des Postes

**Valeurs :**

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Bâtiment conçu par l'architecte Collet et inauguré en 1904 ;
- Bâtiment en activité jusqu'en 1934, lorsqu'une nouvelle mairie est construite aux Gratte-Ciel ;
- Le bâtiment est dévolu à l'administration des Postes ; volume imposant qui se démarque sur la place Grandclément, notamment par son retrait d'alignement ;
- Nombreux détails de modénature et d'architecture ;
- La devise républicaine sur le fronton a été remplacée par : « télégraphe – poste – téléphone ».

### Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Ancienne minoterie dite Les Grands Moulins de Strasbourg

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Inauguration en 1901, par l'architecte M. Curny ; fermeture en 1980 ; réhabilitation et reconversion, les moulins accueillent aujourd'hui le pôle Pixel ;
- Le site est composé : du moulin de 5 étages développé sur 6 travées, du silo et de la tour de manutention de 6 étages carrés tout en mâchefer ; du bâtiment administratif d'un étage carré et de la maison patronale d'un étage carré également ;
- La tour constitue un signal dans le paysage, un repère visuel le long de la ligne T3 (ancienne voie ferrée de l'est).

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



# Elément Bâti Patrimonial

## 59, place GrandClément

### Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Immeuble haussmannien en front de place, richesse des décors ;
- Immeuble implanté sur une parcelle d'angle, à un carrefour ;
- Développé sur 5 niveaux et 5 travées ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables ;
- Il constitue un repère visuel dans le paysage urbain et structure le carrefour .

### Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



### Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Maison bourgeoise abritant l'ancien Tribunal d'instance

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Bâtiment organisé avec un plan en U, surélevé au sud de deux toitures pavillons percées de lucarnes ;
- Maison développée sur 8 travées verticales et 2 ou 4 niveaux selon la rue ; composition symétrique de la façade suivant une composition latérale ;
- Bâtiment récemment réhabilité et reconverti en logements ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables (entablement, chainage d'angle, perron, oeil de boeuf...) ;
- Implantation dans la pente, en balcon.

### Prescriptions

Élément à préserver : bâtiment



# Elément Bâti Patrimonial

## 58, boulevard Eugène Réguillon

### Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Château Prat ou Château Grandclément

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise située en milieu de parcelle ;
- Maison bourgeoise flanquée de deux tours avec toiture en poivrière couvertes d'ardoises ;
- Nombreux éléments de modénature et d'architecture remarquables ;
- Ancienne grande propriété, lotie dans sa partie nord par des immeubles et le lycée professionnel Marie Curie ; la partie sud a été ouverte en parc public ;
- Parc présentant une grande qualité paysagère avec des boisements remarquables ; élément historique qui participe à l'identité du quartier Grandclément.

### Prescriptions

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie :** Maison de ville

**Nom :** Maison XIXe en pan coupé

**Valeurs :**

- Urbaine

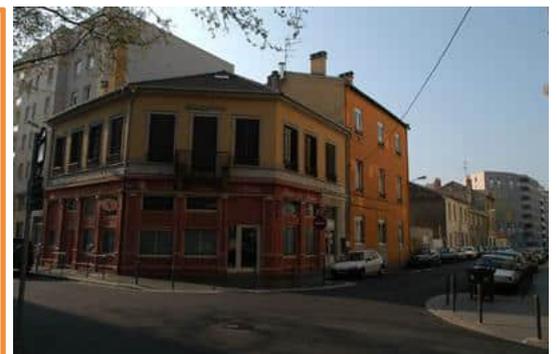


## Caractéristiques à retenir

- Maison XIXe en pan coupé qui ponctue la place ;
- Maison développée sur deux niveaux et trois travées verticales sur la façade de la rue Pierre Larousse, quatre sur celle de la rue Melzet ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables (balcon d'apparat ; encadrement, entablement...) ; caractère historique sur la place, en écho avec l'élément suivant bâti patrimonial situé 9 place Wilson ;
- Caractère structurant et de repère visuel sur la place Wilson.

## Prescriptions

Eléments à préserver : maison



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

« Maison bourgeoise, 1910, architecte E. Fournier, ferronnerie et vitrages art nouveau »

- Maison mitoyenne implantée en front de rue ;
- Développée sur 4 niveaux et 3 travées verticales ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables ;
- Constitue un repère sur la place Wilson, un élément de qualité.

**Prescriptions**

Élément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

'Important immeuble XIXe préservé dans une rue entièrement remaniée ces dernières années'

- Immeuble de rapport implanté en front de rue ; développé sur 4 niveaux et 11 travées verticales suivant une symétrie axiale ; dernier étage mansardé avec couverture ardoises ; éléments de modénature et d'architecture remarquables (balcons d'apparat sur la travée centrale, encadrement, chaînage d'angle, entablement, bandeau, corniche...);
- Soubassement avec arcade en pierre, porte cochère avec bouleroue en pierre ;
- Se distingue dans le paysage urbain et constitue un élément repère dans un environnement très renouvelé.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Collège des Charpennes

**Valeurs :**

- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

'Immeuble de front de rue. Corps de bâtiments anciens'

- Immeuble de rapport implanté en front de rue ;
- Développé sur 4 niveaux (le dernier étant percé d'oculi) et 7 travées verticales ;
- Soubassement et encadrement en pierre ; appareillage en pierre dorée ; présence d'une niche qui abrite une statue ;
- Situé dans l'axe de la rue de Milan ; élément constituant un repère dans le paysage urbain.

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

# Elément Bâti Patrimonial

## 2, 4, 6 et 8, rue Descartes

### Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- « Série de 4 maisons individuelles atypiques avec décoration de céramique »
- Ensemble de 4 maisons de ville, implantées en front de rue de façon continue ;
  - Typologie sérielle avec toit à demi-croupe ; construites pendant la période entre-deux guerres ;
  - Ensemble qui se démarque par ses dimensions : parcelle très étroite d'environ 3m de profondeur sur 12 m de longueur ; maison développée sur 3 niveaux dont un sous comble ;
  - Rythme le paysage urbain ;
  - Façade de facture modeste, présentant des détails d'architecture notables : encadrement ; entablement avec décors en céramique, bandeau filant... ;
  - Ensemble accolé à un garage de style Art Déco et un atelier industriel développé à l'arrière.

### Prescriptions

Elément à préserver : ensemble des 4 maisons



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

« Maison de caractère avec motifs "art déco" (garde-corps et carreaux de céramique) »

- Maison de ville implantée en front de rue, de façon continue ;
- Développée sur 3 travées verticales et trois niveaux ;
- Présence de décors peints aux motifs Art Déco dans la partie supérieure de la façade ; témoigne des typologies d'habitat ouvrier de la période entre-deux guerre ;
- Bâtiments industriels développés à l'arrière de la parcelle.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Valeurs :**

- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

« Bâtiment d'activités années 60, aux lignes architecturales emblématiques »

- Ensemble de deux bâtiments organisés en L autour d'une cour minérale ;
- Bâtiment parallèle à la voie construit au début des années 50, puis étendu à l'est par un bâtiment en L construit au milieu des années 60 ;
- Bâtiment développé sur 4 niveaux ;
- Le bâtiment principal est marqué par un rythme horizontal défini par une succession de grandes baies ;
- Le bâtiment en L est constitué de plus petites baies carrées et d'une ouverture verticale à petit carroyage pour éclairer la cage d'escalier ;
- Bâtiments constituant un repère depuis l'espace public.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



# Elément Bâti Patrimonial

## 9, 11 et 13, rue Antonin Perrin

### Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine



### Caractéristiques à retenir

- « Ensemble bâti à préserver et valoriser (alignement des trois bâtiments concernés par cette prescription) »
- Ensemble constitué de trois bâtiments implantés en front de rue de façon continue ;
  - Au centre se situe une grande halle industrielle, développée dans la profondeur de la parcelle, percée d'une grande baie cintrée ; la halle est flanquée : à droite d'un immeuble développé sur 3 niveaux et 6 travées verticales ; à gauche d'un bâtiment développé sur trois niveaux et trois travées ;
  - Les toitures sont marquées par des pignons à redents ;
  - Façades traitées différemment ; mais présentant des éléments de modénature et d'architecture notables ;
  - Eléments repères dans le paysage urbain témoignant de l'histoire industrielle et faubourienne du quartier.

### Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti



# Elément Bâti Patrimonial

## Passage de l'Industrie

### Références

**Typologie :** Bâtiment administratif (mairie, poste...)

**Nom :** Bâtiment Doc' INSA - Médecine préventive UCBL

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux bâtiments datant de l'ancien camp militaire dit Grand-Camp que le campus universitaire de la Doua occupe aujourd'hui : un bâtiment en T développé sur deux niveaux dont un sous comble, avec présence d'une tourelle carrée + un autre bâtiment de plan carré avec perron et auvent semi-circulaire en béton ; seuls témoignages de l'ancien camp ;
- Ils correspondent à l'émetteur, ancien poste de télégraphe sans fil ;
- Eléments de modénature et d'architecture notables (encadrement mouluré, bandeau, pilastre cannelé...)
- Valeur paysagère environnante : bâtiments entourés d'allées plantées de platanes ; présence à proximité de cèdres.

### Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments



# Elément Bâti Patrimonial

## 1, boulevard de Stalingrad

### Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Le Transbordeur

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de traitement des eaux réhabilitée et reconvertie en salle de spectacle-concerts ;
- Halle principale secondée par deux halles de plus petites dimensions (la halle la plus au nord présente un intérêt moindre) ;
- Halle linéaire, percée de baies cintrées, simple ou triple ;
- Eléments de modénature et d'architecture notables en façade : encadrement en briques ;
- Elément de la mémoire industrielle très perceptible dans le paysage urbain ;
- Espace de stationnement arboré présent au-devant de la halle.

### Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment d'origine



# Elément Bâti Patrimonial

## 20, avenue Gaston Berger

### Références

**Typologie :** Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

**Nom :** Bibliothèque Claude Bernard - Campus universitaire de la Doua

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Bâtiment rectangulaire en béton développé sur pilotis, implanté en surélévation sur une butte ; architecture moderne, datant des années 60 ;
- Jeu de rythmes ; trame très prégnante sur les élévations : croisements de fins trumeaux verticaux avec une trame de brise-soleils horizontaux ;
- Témoignage du style architectural typique des années 60 ;
- Ajout d'un bâtiment vitré en surépaisseur avec ascenseur ;
- Élément mis en valeur par le vide autour ; connexion avec le parc au nord-ouest.

### Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Bâtiment Gabriel Lippman et autres - Campus universitaire de la Doua

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti construit à la fin des années 60, composé d'un long bâtiment rectangulaire, sur lequel viennent se greffer deux hauts immeubles, reliés par des passerelles ouvertes ainsi que deux auditoriums dont l'organisation intérieure est révélée à l'extérieur par un décor imprimé dans le béton ;
- Présence de plusieurs trames différentes de décor ;
- L'ensemble bâti fait face au parc situé de l'autre côté de la rue E. Fermi, offrant un parvis au bâtiment mais également un espace végétalisé, une respiration.

## Prescriptions

Élément à préserver : ensemble bâti



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Bâtiment Braconnier et autres - Campus universitaire de la Doua

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment abritant une galerie ouverte au rez-de-chaussée, auquel vient se greffer un auditorium à l'arrière ;
- Bâtiments construits à la fin des années 60 ;
- Fonctionne avec un autre bâtiment en vis-à-vis de l'autre côté de l'avenue C. Bernard.

## Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiments



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Bâtiment Darwin et autres - Campus universitaire de la Doua

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti composé d'un long bâtiment en barre, abritant une galerie ouverte au rez-de-chaussée, auquel vient s'ajouter quatre hauts immeubles reliés par des passerelles ouvertes ;
- Construits à la fin des années 60 par Jacques-Perrin Fayolle ;
- Présence d'un bas-relief en béton sur la façade principale, avec des motifs figurés stylisés ;
- La barre fonctionne avec un autre bâtiment en vis-à-vis de l'autre côté de l'avenue C. Bernard.

## Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti



## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

**Nom :** Portail de l'ancien hippodrome de la Société des Courses de Lyon

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Piliers du portail de l'ancien hippodrome du Grand Camp, inauguré en 1867 et transformé en campus à partir de 1964 ;
- Deux piles de dimension importante présentant une certaine qualité architecturale ; grille en ferronnerie ;
- Inscription sur les piles témoignant de la « société des courses de Lyon » et de la date d'ouverture ;
- Ce portail constitue le dernier témoin de la présence de l'hippodrome et du camp ;
- Portail accompagnée d'une allée plantée de platanes.

## Prescriptions

Eléments à préserver : piliers



# Elément Bâti Patrimonial

## 147, avenue Roger Salengro

### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté sur une parcelle d'angle avec traitement du pan coupé ;
- Travail de l'angle par gradation des hauteurs par travées et rythme de la modénature (lignes verticales en saillie) ;
- Architecture d'influence Art Déco ;
- Le bâtiment structure l'angle et constitue un marqueur du paysage urbain.

### Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

# Elément Bâti Patrimonial

## 27, rue de Château Gaillard

### Références

**Typologie :** Villa

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison de maître implantée sur une parcelle d'angle ;
- Villa présentant des éléments de modénature et d'architecture notables (décor de chainage d'angle, carreaux de céramique, encadrement et entablement...);
- La maison est entourée d'une masse végétalisée constituant entre autres la clôture et participant à la végétalisation de l'espace public.

### Prescriptions

Elément à préserver : villa



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un tissu continu ;
- Bâtiment développé sur 3 niveaux et 3 travées verticales ;
- Élément d'architecture et de modénature notables : balcon, encadrement avec clé de voute moulurés, entablement, appui de fenêtre, bandeau, vitraux, lambrequin...
- La façade se démarque par une bichromie entre l'enduit de façade et les éléments de modénature.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Grande maison organisée en L en partie démolie sur la partie est ; seule la partie ouest doit être préservée dans le projet de renouvellement du site ;
- Présence attestée sur le cadastre napoléonien de 1812 ;
- Permanence des piles en pierre d'un portail remarquable, avenue Condorcet, précédant l'allée menant à la maison de maître ;
- Présence du parc de la propriété à l'ouest, avec boisements remarquables.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison de maître

# Elément Bâti Patrimonial

## 44-48, avenue Condorcet

### Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Centre de soins Capio Bayard

**Valeurs :**

- Mémoirelle



### Caractéristiques à retenir

- Ancienne Manufacture de vêtements Bayard fondée en 1919 par J. Guicher et A. Coste ;
- Construction en béton réalisée par Renaud Pierre ;
- Témoin de l'histoire de l'industrie textile de la commune ;
- Architecture remarquable et modénature en bas-relief ;
- Site reconverti en clinique médicale et bâtiment principal restauré ;
- Situé sur une parcelle d'angle, le bâtiment est très perceptible depuis l'espace public.

### Prescriptions

Eléments à préserver : le bâtiment d'angle et le retour de façade sur la rue Condorcet



## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Nom :** Résidence Colin Cité HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble HBM organisé de manière symétrique autour d'une cour paysagée (platanes) close par un mur bahut avec clôture ajourée et portail avec piles en béton ;
- Les boisements perceptibles depuis l'espace public, participent de l'ambiance végétale ;
- Bâtiments implantés en front de rue, accueillant des commerces en rez-de-chaussée, et en coeur d'îlot ;
- Présence de pavillons d'entrée de plain-pied ;
- Immeubles développés sur 5 niveaux ; rythme régulier de baies (hautes et étroites) ;
- Présence d'éléments de modénature et d'architecture notables : décors peints, bandeaux filants, balcon soutenu par des consoles moulurées ; garde-corps et lambrequin en ferronnerie.

## Prescriptions

Éléments à préserver : immeubles HBM, système de cour, mur-bahut et portail



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison de ville implantée à un carrefour sur une parcelle d'angle marquant l'intersection ;
- Constitué de deux corps de logis : une partie avec pan coupé développée sur deux niveaux marque l'angle ; elle est flanquée d'une tour rectangulaire de 4 niveaux à l'ouest ;
- Le mur pignon à l'ouest est marqué par des redents ;
- La maison présente un certain nombre de détails de modénature notables (bandeau filant, balcon d'appart, appui de fenêtre, bichromie et décors peints...).

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison



# Élément Bâti Patrimonial

## 81-83, rue de Château Gaillard

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle ;
- Elle présente une architecture remarquable, riche en détails et modénature traitée par la bichromie ;
- Vestige de la propriété dite 'château Gaillard' dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1812 et qui doit son nom au quartier et à la rue ;
- Vestige un peu plus au nord, d'une partie du mur d'enceinte en galets à tête de chat, adoptant une forme courbe ;
- Présence d'une masse boisée au nord et d'un espace végétalisé, ouvert en parc public appartenant à la propriété d'origine ;
- Maison perceptible depuis l'espace public, principalement depuis la rue Dupeuble.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître et mur d'enceinte en galets

## Références

**Typologie : Maison des champs**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise flanquée de dépendances, implantée en fond de sa parcelle ; une autre dépendance est située en front de rue, sur la limite latérale est ;
- Maison de type 'maison des champs' développée sur trois niveaux et trois travées verticales précédée d'un perron ;
- Implantée au sein d'une propriété circonscrite par un mur d'enceinte ajouré par un portail remarquable ;
- Propriété composée, avec une volonté de mise en perspective et de symétrie ;
- Deux arbres cadrent l'entrée de la propriété, ménageant une mise en perspective particulière ; de part et d'autre de l'allée se développe un jardin d'agrément en herbe ;
- > Peu perceptible depuis l'espace public.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison de maître, mur, portail, boisements, et composition symétrique de la propriété

# Elément Bâti Patrimonial

## 33 au 37, rue Gabriel Péri

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en milieu de parcelle avec une dépendance flanquée à l'est ; la création du cours André Philip est venu rompre l'îlot de l'hôpital des Charpennes dans lequel cette maison s'inscrivait, en lien avec l'hôtel particulier à l'angle des rues E. Gagnaire et G. Péri ;
- Situé dans un environnement fortement renouvelé par des immeubles de collectifs, ce bâtiment dénote par sa volumétrie et son architecture présentant, malgré une facture modeste, une modénature accentuée (bandeau filant, corniche à denticules, balcons d'apparat...) ;
- Le bâtiment se développe sur 3 niveaux + un ressaut de toiture rectangulaire abritant un oculus ; d'une longueur de 7 travées verticales la façade principale est organisée selon une symétrie axiale ;
- La maison est entourée de boisements qui contribue à la végétalisation du quartier, renforcée par les alignements sur domaine public ; on remarque également un alignement sur la façade sud-ouest au sein de la parcelle ;
- A noter la permanence d'une partie du mur-bahut d'origine avec sa grille en ferronnerie ajourée ; la perception de la maison et des boisements depuis la rue contribue à l'aération du tissu dense et continu.

### Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment principal, mur-bahut et clôture d'origine



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise de petites dimensions, implantée en coeur d'îlot le long d'une impasse lui conférant un caractère confidentiel ;
- Le corps central est flanqué de deux petits pavillons ; il se développe sur 2 niveaux et 5 travées ;
- Toiture d'ardoises avec lucarnes ;
- Façade en pierres dorées ;
- Cour de petites dimensions développée au-devant de la maison.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison de maître et espace non bâti au-devant



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble de rapport du début du XXe implanté à l'alignement au sein d'un front bâti continu, dans un secteur en plein renouvellement ;
- Bâtiment développé sur 5 niveaux et 7 travées verticales selon une symétrie axiale ; présence de commerces en rez-de-chaussée ;
- Façade principale ordonnancée, présentant une modénature accentuée : encadrement de baie, lambrequin et garde-corps en ferronnerie ouvragée ; les étages nobles des travées centrales présentent un traitement particulier, très travaillé ; Bâtiment qui dénote dans le paysage du cours Emile Zola.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble de rapport du début du XXe siècle, implanté dans front bâti continu ; développé sur 5 niveaux (rez-de-chaussée occupé par une activité commerciale) et 5 travées verticales rythmées par une symétrie axiale ;
- L'immeuble présente une modénature accentuée, soulignée par la bichromie : lignes de refend, entablement, clé de voûte, consoles, corniche à denticules...
- Les balcons rythment la façade se répartissant aux troisième et quatrième niveaux sur une travée sur deux ; le dernier étage est marqué par un balcon filant ; les garde-corps en ferronnerie présentent des motifs de lignes coup de fouet.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble de rapport de la fin du XIXe-début du XXe, implanté dans un secteur fortement renouvelé, et plutôt hétérogène, ce qui lui donne un caractère décontextualisé et le fait apparaître comme un 'événement' ;
- Immeuble implanté en front de rue, dans un tissu continu ; de part et d'autre se développent deux petites maisons, d'un seul étage, contrastant avec la hauteur de l'immeuble qui s'élève sur 5 niveaux ; les façades latérales sont des pignons aveugles ;
- D'une longueur de 5 travées, l'immeuble est rythmé par une symétrie centrale et présente une modénature remarquable : bossage continu, encadrement des baies, fronton, consoles moulurées, bandeau, corniche à denticule... Le dernier étage mansardé, avec sa couverture d'ardoise, est marqué par un balcon filant.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Château Condemine – Centre médical

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en front bâti dans un tissu renouvelé constitué de hauts immeubles de collectifs ;
- La maison possède un caractère insolite au sein du tissu et dénote par sa volumétrie et son architecture ;
- Architecture remarquable avec une forte modénature traitée en bichromie : bossage continu, chainage d'angle, encadrement de baie, consoles, balcon garde-corps en ferronnerie... ; toiture d'ardoises ;
- Le corps de logis est flanqué d'une tourelle ronde à l'ouest qui contraste dans le paysage urbain ;
- Entrée avec perron, surmonté d'une marquise en zinc avec console en ferronnerie ;
- Présence d'un portail à l'est.

## Prescriptions

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble de rapport du début du XXe siècle implanté en front bâti dans un tissu continu fortement renouvelé ;
- Développé sur 6 niveaux et cinq travées verticales et rythmé selon une symétrie axiale ;
- Dernier étage mansardé avec couverture en ardoises ;
- Façade soignée offrant des détails d'architecture et de modénature remarquables : lignes de refend, entablement, fronton, consoles, balcons dont un balcon filant au dernier niveau...
- Immeuble qui contraste avec les bâtiments environnants.

**Prescriptions**

Élément à préserver : immeuble



# Élément Bâti Patrimonial

## 9, cours de la République

### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport du début du XXe siècle implanté sur une parcelle d'angle ;
- D'une hauteur de 6 niveaux il se développe sur 3 façades dont une à pan coupé ;
- Façades ordonnancées, présentant une architecture remarquable avec une modénature accentuée ;
- Nombreux détails et éléments remarquables : ligne de refend, entablement, fronton, balcon, consoles, lambrequins, garde-corps... ; balcon filant au dernier étage ;
- Cet immeuble est marqueur du paysage urbain sur l'intersection.

### Prescriptions

Élément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Deux immeubles de rapport du début du XXe siècle implantés dans un front bâti continu ; D'une hauteur de 5 niveaux ils présentent une architecture remarquable avec une modénature accentuée : bow-window et balcon filant ;
- L'architecture de ces immeubles empruntent des détails au style Art Nouveau : mouvement fluide de la façade, lignes coup de fouet sur les impostes, garde-corps et lambrequins en ferronnerie ; Le traitement non rectiligne des façades anime le paysage de la rue ;
- L'immeuble du 11 bis est l'oeuvre de Martinon et date de 1912 ; l'architecte a réalisé plusieurs immeubles de rapport à Villeurbanne pendant cette période, sur les grands axes de représentation ; architecture typique de cette époque et de l'incarnation de ce style dans la région lyonnaise ;
- Ces immeubles sont le témoignage d'un courant artistique et marqueur du paysage urbain.

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

**Nom :** Cinéma le Zola

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Cinéma 'Le Family' construit dans les années 20, renommé 'Le Zola' ;
- Implanté dans le front bâti d'un quartier fortement renouvelé ;
- Façade présentant un fronton aux angles arrondis récemment restaurée ;
- Éléments de modénature, notamment décor floral en bas-relief ;
- Marqueur du paysage urbain par sa volumétrie et son architecture ;
- L'un des derniers cinémas de quartier encore en activité.

## Prescriptions

Éléments à préserver : cinéma

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble de rapport de la fin du XIXe-début du XXe siècle implanté sur une parcelle d'angle dégageant ainsi une façade en pan coupé ;
- Il présente une belle architecture et plusieurs éléments de modénature : encadrement de baie, entablement, fronton, balcons avec consoles moulurées, balcon filant au dernier étage, corniche à denticule, lambrequin et garde-corps en ferronnerie...
- Sa position stratégique au carrefour de deux voies lui confère un rôle de marqueur du paysage urbain

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble de rapport construit en 1911 par l'architecte Fournier ; implanté à un carrefour, l'angle est traité par une travée ;
- Façade ordonnancée avec une modénature accentuée ; dernier étage en mansarde d'ardoises souligné par un balcon filant ;
- Architecture très soignée, offrant de nombreux éléments de modénature ;
- Par sa situation et son architecture, il constitue un marqueur du paysage urbain.

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** TCL Centre d'activités maintenance

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti constituant un îlot entier, marqueur de l'identité industrielle du quartier Dedieu-Charmettes, ancien quartier de teinturiers et de tullistes ;
- Les bâtiments à l'alignement rue d'Alsace, récemment restaurés, sont particulièrement intéressants par leurs volumétries et leur architecture soignée ; ils marquent le paysage urbain et constituent un repère visuel ;
- Les toitures de halles et sheds dessinent une trame est/ouest, sur laquelle s'appuyer pour ouvrir l'îlot ; rompue en son milieu par une orientation nord/sud ;
- Modénature accentuée (pilastres, denticules, encadrements de baies) ; hautes baies à menuiseries métalliques.

## Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiments



## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

**Nom :** Maison des sports Raphaël de Barros

**Valeurs :**

- Social et usage
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment construit au début des années 60 ;
- Implanté en front bâti, il marque le paysage urbain par ses dimensions imposantes, et sa situation à un angle ;
- Ouvertures percées horizontalement, avec trumeaux en retrait ;
- Entrée couverte par un large auvent ;
- Valeur sociale forte liée à l'ASVEL, puisque ce fut leur lieu d'entraînement jusqu'en 1995.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



# Elément Bâti Patrimonial

## 79-81, rue Pierre Voyant

### Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Dépôt de la Librairie Saint-Paul - Communauté des Filles de Saint-Paul

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ancienne propriété dite du Roulet, attestée sur le cadastre napoléonien de 1812 ; elle est acquise au XIXe siècle pour en faire une résidence d'été ; la congrégation des filles de St Paul en fait l'acquisition (maison familiale et parc) en 1957 ; la mairie rachète le parc en 1966 pour réaliser un espace vert (source : le Rize) ;
- Maison bourgeoise, implantée en front de rue ; façade soignée au sud ; au nord se situent les dépendances accolées (ancienne ferme) ;
- Architecture remarquable : ressaut triangulaire de toiture avec débords reposant sur aisseliers de bois sculpté, chaînage d'angle à joints creux ;
- Portail avec piles en pierre et grille en ferronnerie ;
- La proximité du parc contribue à la qualité du site.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison et portail



## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Maison du Docteur Lacroix

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment implanté sur une parcelle d'angle sur un carrefour en étoile composé de 6 voies ;
- La maison se démarque par sa taille et son architecture dans un environnement fortement renouvelé ; elle s'élève sur trois niveaux dont un sous-comble (toiture mansardée couverte d'ardoises) ;
- Elle s'apparente à un hôtel particulier et présente des éléments remarquables de modénature et d'architecture, empruntés au style néoclassique ;
- Son jardin se développe au nord, circonscrit par un mur d'enceinte par dessus lequel on aperçoit la végétation intérieure.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Le celibatorium

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ancienne station du survolteur transformée en 1946 en logements pour jeunes travailleurs célibataires d'où son nom de celibatorium ;
- Implantation en front de rue ; fonctionne avec l'usine hydroélectrique de Cusset (ancien bâtiment technique) ;
- Architecture néoclassique remarquable avec mouluration, baies cintrées, acrotères, décor à joints creux ; baies sans doute remaniées ;
- Marque le paysage urbain et constitue un repère visuel depuis la voie longeant les bords du Rhône ; bâtiment qui par son volume et sa situation géographique offre des possibilités de réappropriation, de reconversion en lien avec les activités ludiques du canal ;
- Appartient à un ensemble industriel (usines/bâtiments secondaires/cité des électriciens).

## Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** EDF

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Site industriel : usine thermique conçue pour pallier les éventuelles défaillances de la centrale hydroélectrique ; constituée de plusieurs bâtiments ayant un intérêt architectural ; aujourd'hui bâtiments EDF ;
- Bâtiment des machines conçu par l'architecte Charles-Louis Roux-Meulien dans un style empruntant de façon sobre des références au néo-classicisme, renvoyant à l'architecture de l'usine barrage ;
- Composition régulière des élévations, trame répétitive, quelques éléments de modénature, pilastres de pierre laissée apparente ;
- Mur bahut avec clôture en ferronnerie et portail avec piles en pierre et béton ;
- Appartient à un ensemble industriel (usines/bâtiments secondaires/cité des électriciens).

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment principal rue Pierrefrite

## Références

**Typologie : Mur****Nom :** Ancien cimetière de Cusset**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ancien cimetière de Cusset ouvert en 1864 ;
- Portail avec piles en pierre sculptées, à chapiteaux, mur-bahut et grille ; composition symétrique incluant des portions curvilignes ;
- Le portail d'entrée et la clôture ajourée marque le paysage urbain et signale l'entrée du site ; cela offre une transparence sur les boisements, contrairement au mur plein qui prolonge l'entrée ;
- Maison adossée à l'entrée (pavillon d'entrée), de petites dimensions et de facture soignée (éléments de modénature, composition symétrique) ; le bâtiment entre le mur et la maison est de moindre qualité ;
- Cimetière historique de la ville, résume à lui seul l'histoire de Villeurbanne, de ses maires, de ses chefs d'entreprise, de ses artistes ; présence de tombes remarquables.

## Prescriptions

Éléments à préserver : portail, clôture ajourée, mur-bahut et maison-pavillon d'entrée



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Amphithéâtre Capelle

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- L'amphithéâtre Capelle, construit en 1957 pour le collège de propédeutique, est un édifice atypique en béton.
- Il s'inspire de l'architecture de Le Corbusier.
- Il se compose de deux volumes accolés, celui le plus au nord s'imposant par ses dimensions (le plus grand amphithéâtre de tout le campus) et sa toiture atypique, inversée, à quatre pans à pente orientés vers le centre.
- Il présente une mise en scène des descentes d'eau pluviale.
- A son extrémité sud, est flanqué un petit volume rectangulaire de moindre hauteur, avec sur la façade sud un "mur-plan" orienté vers la ville, se démarquant du volume de l'amphithéâtre par son décor. En effet, le mur est agrémenté de motifs décoratifs en relief et couleur constituant un élément de repère sur l'avenue.

## Prescriptions

Element à préserver : l'amphithéâtre

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise implantée en front de rue sur une parcelle d'angle ;
- Présence d'un corps bâti coiffé d'une toiture d'ardoises mansardée ;
- Modénature riche traitée par la bichromie et nombreux éléments d'architecture (lignes de refend, chainage d'angle, encadrement des baies, entablement, fronton, oculi, garde-corps en ferronnerie...) ;
- Jardin développé à l'arrière, perceptible depuis la voie ;
- Constitue un repère dans le paysage urbain et contraste dans un environnement plus modeste.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée au coeur d'une parcelle boisée, dans une propriété close par un mur d'enceinte ;
- Très peu perceptible depuis la rue, elle est annoncée par le mur d'enceinte avec portail et la couronne végétalisée ;
- Éléments de modénature et d'architecture ;
- Toiture à quatre pans en ardoises, avec oeil de boeuf en zinc.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment industriel, composé de deux sous-éléments : le premier de 'représentation', pan coupé, large porte et baies en longueur ; le second, correspondant sans doute aux anciens ateliers, implanté dans le prolongement et coiffé de sheds ;
- Edifié sur une parcelle d'angle, il marque le paysage du carrefour ;
- Elément participant à la mémoire industrielle.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



# Elément Bâti Patrimonial

## 290-292-294, cours Emile Zola

### Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ensemble HBM, implanté en front de rue, au sein du tissu ;
- Composition symétrique autour d'un axe central marqué par un haut portail donnant accès au coeur d'îlot, présence de deux avant-corps ;
- Eléments de modénature (appui de fenêtre, entablement, bandeau, corniche...) ; les encadrements des portes sont particulièrement remarquables (en pierre).

### Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble HBM



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison implantée en front de rue, représentant l'une des dernières implantations historiques du cours Emile Zola, fortement renouvelé ;
- Implantée sur une parcelle d'angle ; elle possède un pan coupé à l'angle de la rue des Boucheret et de l'impasse Million ;
- Développée sur 2 niveaux, elle marque le paysage urbain par son enduit de couleur vive et par son volume qui contraste avec les bâtiments imposants aux alentours ;
- Eléments de modénature (encadrement de baie, chainage d'angle...) ; présence d'une marquise remarquable.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison dont marquise



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voie, derrière un haut mur bahut en partie végétalisé ;
- Présence d'une porte à encadrement de pierre de taille moulurée ; façade à composition symétrique marquée par un ressaut triangulaire de toiture ;
- Elle est entièrement recouverte de vigne vierge, ce qui empêche de percevoir des éléments de modénature ou d'architecture ;
- Présence d'une masse boisée à l'est ;

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, dans un quartier en mutation ;
- Développée sur 3 niveaux et 5 travées verticales, suivant une symétrie axiale ; la travée centrale présente un décor en partie haute, avec une mise en valeur par un traitement architectural particulier de baies obstruées ;
- Architecture remarquable avec modénature en bichromie (encadrements de baie, chaînage d'angle, appui de fenêtre, encadrement de la porte en pierre de taille...) ; les volets bois animent la façade ;
- Bâtiment qui contraste dans un environnement fortement renouvelé ;
- Jardin développé au nord, non perceptible depuis l'espace public ;
- Fortement perceptible dans le paysage urbain en raison de sa situation à un carrefour.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble implanté sur une parcelle d'angle ;
- Développé sur 3 niveaux dont un haut soubassement abritant un commerce ;
- Il constitue un repère historique sur le cours E. Zola, un marqueur du paysage urbain ;
- Eléments d'architecture remarquables avec décor en bichromie, encadrement de baie, entablement, fronton, bandeau, garde-corps en ferronnerie...
- Terrasse soutenue par une structure et des colonnes de métal ;
- Balcon d'apparat sur la travée centrale du pan coupé, soutenue par des consoles moulurées.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Nom :** Parc des Droits de l'Homme

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée au coeur d'un parc boisé ;
- Imposante par ses dimensions lui conférant un aspect monolithique ; développée sur 2 niveaux et 6 travées, avec un toit à quatre pans ;
- Éléments d'architecture et de modénature (encadrements de baies, bandeaux, chaînage d'angle...) ;
- Présence de boisements remarquables ;
- Elle fonctionnait autrefois avec des bâtiments industriels situés sur le tènement à l'ouest, occupé aujourd'hui par une cité scolaire.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison et son rapport au parc



## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Nom :** Groupe H.B.M.

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Deux immeubles HBM identiques, implantés à l'alignement, de part et d'autre d'une voie ; d'une hauteur de 6 niveaux dont un sous comble ;
- Composition tripartite symétrique autour d'un corps central en retrait ;
- Plusieurs éléments de modénature sur les façades principales (aisseliers, linteaux à carreaux faïence, bandeaux, entablement, décor à joints creux, encadrement de porte en pierre de taille) ; tandis que les façades arrières sont beaucoup plus modestes.

## Prescriptions

Éléments à préserver : les deux immeubles



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, en front de rue, à ressaut triangulaire de toiture, abritant un oculus ;
- Architecture notable avec modénature et bichromie ;
- Présence d'une terrasse couverte en façade nord à la toiture soutenue par une fine structure de bois ;
- Bâtiment qui contraste dans son environnement immédiat par son architecture soignée.

**Prescriptions**

Élément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

Ce tènement industriel abrite les locaux d'activités d'une ancienne teinturerie, restaurés et réinvestis en surface commerciale. L'usine appartenait à la société « Corron et Bunand » puis T.A.L. (teinture et apprêts de Lyon).

- Les bâtiments administratifs sont implantés sur rue tandis que les locaux d'activités coiffés de sheds sont situés en cœur d'îlot, peu perceptibles depuis l'espace public hormis partiellement depuis la surface de stationnement de l'enseigne commerciale.
- Les bureaux possèdent une architecture remarquable avec une composition de façade ordonnancée et rythmée par une répétition d'une travée type, qui rythme le paysage de la rue ;. Le bâtiment s'étend sur deux niveaux et possède une architecture soignée avec ses baies jumelées cintrées, surmontant un motif losangé dans l'allège, un bandeau qui se prolonge sur les trumeaux, des encadrements des baies... Le bâtiment contraste dans le paysage de la rue plutôt marqué par des immeubles de rapport au rythme vertical.
- Les ateliers sont couverts de toiture à sheds au faitage perpendiculaire à la rue Magenta, avec éclairage zénithal par des verrières au nord. L'usine est prolongée à l'est par un bâtiment au volume plus massé en T, incluant en son centre une cheminée en brique de grande hauteur. Elle est perceptible dans le paysage de la rue grâce à l'espace non bâti.
- Cet ensemble est constitutif d'un témoignage du passé industriel de Villeurbanne.

## Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment de bureaux sur rue, bâtiments industriels et cheminée



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** 3 Auditoriums sur le site de la Doua : amphithéâtres Marc Seguin, Berger + 3e

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Auditorium à la volumétrie atypique de l'architecte Jacques Perrin Fayolle ; Volumétrie anguleuse, acérée ; Qui se démarque des volumes à angles droits environnants ;
- Architecture en béton banché, coiffé d'une toiture mince en selle de cheval, qui s'élève sur deux angles et vient s'ancrer au sol dans les deux angles ; Accès réhaussé, deux portes ;
- Son usage implique peu de percements ; les baies de petites dimensions et à encadrements en forte saillie sont organisées en groupement au niveau des angles.

## Prescriptions

Éléments à préserver : Les trois auditoriums

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Haute tour de logements de 19 étages, qui se démarque dans le paysage urbain moins élevé ;
- Elle constitue un point de repère sur la rue du 4 Août 1789 ;
- La tour possède une composition très régulière des élévations, avec des jeux de décrochés par la trame de balcons ; sa façade concave lui donne un caractère particulier et singulier.

## Prescriptions

Élément à préserver : tour



# Élément Bâti Patrimonial

## 2, rue du Docteur Dolard

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie, au sein d'une propriété boisée close par un mur d'enceinte ;
- Éléments d'architecture et de modénature accentuée (chainage d'angle, bandeau, décor peint...) ;
- Porte de pierre de taille ;
- Dépendance (garage) en front de rue avec toiture-terrasse et chainage d'angle ;
- Présence d'une petite construction à gauche de l'entrée, avec toiture à double pans et parement brique avec éléments de modénature ;
- A noter, la présence d'un cèdre dans l'angle Dolard/Convention qui constitue un repère dans le paysage urbain et marque l'angle de rue.

### Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, la dépendance en brique, le cèdre, le mur d'enceinte et portail

## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Ensemble de bâtiments de nature diverses, organisés autour d'une cour;
- Maison principale implantée perpendiculairement à la voie, en front de rue ; elle présente des éléments de modénature accentuée ; développée sur trois hauts niveaux, elle possède également un niveau supplémentaire ajouré, sorte de séchoir surmonté d'une couverture en bois à quatre pans;
- De larges baies sur la façade latérale témoignent d'un usage artisanal;
- Elle marque le paysage urbain, par sa hauteur, surélevée par rapport à la ligne de toiture des constructions environnantes;
- A la maison est adossée au nord une dépendance ; garage surmonté d'une toiture terrasse avec pergolas en bois;
- Au sud est flanquée une maison de ville de deux niveaux de moindre hauteur et de facture modeste ; en fond de parcelle se développe un bâtiment secondaire de moindre intérêt.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison principale, séchoir



# Elément Bâti Patrimonial

## 6-8, rue du Docteur Dolard

### Références

**Typologie :** Pavillon

**Valeurs :**  
- Urbaine



### Caractéristiques à retenir

- Ensemble de bâtiments d'activités développés autour d'une cour ;
- Pavillon d'habitation implanté en front de rue, perpendiculairement à la voie, marquant l'entrée ; architecture modeste présentant quelques détails notables : lucarnes, aisseliers, appuis, décor peint ; marque le paysage urbain ;
- Mur d'enceinte et portail avec une pile en pierre de taille ; mur surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée ;
- Présence d'un platane qui apporte une note végétale à la cour minérale ;
- En fond de parcelle, un atelier avec verrière est présent ;
- D'autres bâtiments sont implantés en front de rue, de facture modeste.

### Prescriptions

Éléments à préserver : pavillon d'habitation à modénature, mur de clôture avec grille et pile en pierre

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise implantée en fond de parcelle, masquée depuis l'espace public par une forte densité de boisements et notamment une allée de platanes ;
- Maison à l'architecture remarquable : lucarne à fronton, balcon couvert à colonnade ;
- Propriété close par un mur d'enceinte percé d'un portail et d'une porte aux encadrements de pierre de taille moulurée ;
- Caractère structurant depuis l'espace public et marqueur du paysage urbain.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison, mur de clôture, piles de porte et portail

# Élément Bâti Patrimonial

## 11, rue du Docteur Dolard

### Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Institut d'art contemporain

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ancien groupe scolaire Jules Ferry construit dans les années 1890, implanté en fond de parcelle (cf. inscriptions en façade) restauré et réinvesti avec changement d'usage en musée d'art contemporain ; architecture remarquable : avant-corps central couronné d'un fronton accueillant une horloge et éléments de modénature ;
- Flanqué au-devant d'une greffe-extension contemporaine qui le signale sur l'espace public grâce à une verrière et un mur peint sur le pignon de l'immeuble voisin ;
- Constitue un signal tout en conservant la mémoire du lieu.

### Prescriptions

Élément à préserver : bâtiment d'origine



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble d'angle à l'architecture remarquable, très présent sur l'intersection et dans le paysage urbain ;
- Réalisé par P. Martinon en 1902, architecte ayant contribué à plusieurs réalisations remarquables sur Villeurbanne ;
- Architecture remarquable, présentant de nombreux éléments décoratifs Belle Epoque ; modénature accentuée ;
- Angle marqué par une tourelle ronde engagée en encorbellement coiffée d'un dôme d'ardoises ; balcons filants ; mouluration accentuée.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en retrait d'alignement sur une parcelle d'angle ;
- Précédée par une allée de platanes très présente dans l'espace public ;
- Propriété close par un mur au calepinage apparent, portail aux piliers de pierre de taille ;
- Maison présentant des éléments de modénature traités en bichromie.

**Prescriptions**

Élément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble à l'architecture remarquable, implanté en front de rue, dans un tissu en renouvellement ;
- Construit en 1901 par P. Martinon ;
- Modénature accentuée : mouluration, décor, balcons dont un filant au dernier étage ; imposte, lambrequin et garde-corps en ferronnerie ; jeux de relief ;
- Porte centrale monumentale.

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison implantée en retrait de la voirie, au milieu de la parcelle ; construite dans les années 40-50 ;
- Architecture de facture modeste présentant certains détails remarquables : bandeau, corniche, aisseliers, balcon...
- Extension à l'ouest, dans le prolongement de l'arrière du bâtiment ; de facture modeste, sans modénature ;
- Jardin composé ; présence de boisements qui font écho à ceux présents de l'autre côté de la rue et créent une poche verte dans le paysage de la rue ;
- Mur bahut avec clôture maçonnée à motifs géométriques implantée sur l'ancien alignement.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Nom :** Immeuble Lods

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment de bureaux construit en 1970 par les architectes Marcel Lods, Depondt et Beauclair ; d'une hauteur de 10 étages, il possède une structure métallique avec poutrelles-treillis ;
- Rez-de-chaussée libre, trame verticale très régulière des élévations ; travée répétée en série ; taies en longueur ;
- Récente réhabilitation énergétique (2007) et transformation en résidence pour étudiants (270 logements) ;
- Forte minéralité des abords : surface de stationnement ; végétalisation offerte par la proximité des alignements de platanes sur domaine public.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue au sein d'une petite propriété boisée close par un mur bahut surmonté d'une grille de ferronnerie ; toiture à croupe à larges débords soutenus par des aisseliers de bois ;
- Plan en L, à deux étages dont le dernier de combles ; l'aile la plus au sud est de plain-pied et couronnée d'une toiture terrasse à haute acrotère faisant garde-corps ;
- Architecture remarquable, présentant une modénature traitée en bichromie ; bandeaux filants faisant linteaux, appuis de fenêtres moulurés en ressaut ;
- Présence d'arbres qui participent à l'ambiance paysagère de la rue.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison et mur-bahut



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'une parcelle boisée ; située sur une intersection les boisements ont une forte présence dans le paysage urbain ;
- Maison de base quadrangulaire, à un étage ; toiture à quatre pans ;
- Maison à l'architecture modeste présentant cependant quelques détails de modénature ; linteaux à clé, appuis moulurés en ressaut, épis de faîtage ;
- Propriété close par un mur d'enceinte percé d'une porte et d'un portail aux jambages de briques.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison, mur, porte et portail



## Références

**Typologie:** Maison bourgeoise

**Nom :** Vestiges du château de la Ferrandière - Orphelinat des Dames du Sacré Cœur

**Valeurs :**

- Architecturale
- Historique
- Mémoirelle
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Cet ensemble se compose de deux bâtiments situés de part et d'autre de l'avenue de Saint-Exupéry qui incarnent des vestiges de l'ancien château de la Ferrandière, construit dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Martin de Troye, riche lyonnais. De 1818 à 1907, le domaine est occupé par la congrégation religieuse des Dames du Sacré Coeur qui en fait un pensionnat de jeunes filles. Durant cette période, le château s'agrandit, les deux ailes encore visibles pourraient dater de cette époque.

Le bâtiment au nord de l'avenue est accolé à l'ancienne église du Coeur Immaculé de Marie, située au nord et intégrée dans un programme immobilier, qui servit de chapelle aux soeurs et à leurs élèves à partir de 1842. Le bâtiment, implanté en léger retrait de voirie, possède une typologie de type maison bourgeoise.

Il se démarque dans le paysage urbain par son gabarit (faible hauteur, volume parallélépipédique, rythme horizontal...) et par sa série d'arcades et ses encadrements en pierre dorée. De base quadrangulaire, il se développe sur deux étages dont le dernier de combles éclairés par des lucarnes de toit à fronton triangulaire et est surmonté d'une toiture d'ardoises sur coyautage. Il possède une architecture de facture plutôt modeste avec des encadrements de baies en pierres apparentes, appuis en ressaut, bandeaux filants et un rez-de-chaussée percé de larges baies en anse de panier. Il est implanté derrière un muret surmonté d'un bardage métallique, délimitant un frontage très minéral.

Le bâtiment au sud de l'avenue s'implante en front de rue, à l'angle de l'avenue et de la rue Richelieu. Il s'agit d'une maison développée sur deux niveaux qui possède un café en rez-de-chaussée. Le long de l'avenue, les baies cintrées et la porte cochère entourée de pierre de taille témoignent de l'une des anciennes ailes du château de la Ferrandière. L'aile n'avait alors qu'un seul niveau et bordait l'un des côtés de la cour des Orangers, laquelle constituait l'entrée d'honneur du château, depuis l'allée des Marronniers (actuelle avenue Saint-Exupéry).

Les deux bâtiments marquent le paysage urbain et constituent un repère sur le linéaire.

## Prescriptions

Élément à préserver : les deux bâtiments



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Bâtiment construit en 1903 par l'architecte Tony Blein ; implanté dans un front bâti continu, à l'alignement ; très présent sur une intersection ; le tissu environnant est architecturalement très riche, cet immeuble se démarque particulièrement ;
- Immeuble d'angle à pan coupé surmonté d'un fronton triangulaire ; de quatre étages sur un rez-de-chaussée rehaussé ; toiture d'ardoises ;
- Architecture remarquable ; façades ordonnancées ; modénature très riche ; balcons sur corbeaux de pierre moulurée, bandeaux filants soulignant l'étagement, linteaux moulurés, appuis en ressaut, premier étage animé par un décor à joints creux, corniche périphérique.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Construit en 1902 par l'architecte L-F. Decœur ;
- Immeuble implanté dans un front bâti discontinu, à l'alignement ;
- Volumétrie complexe, à quatre étages sur rez-de-chaussée ; seules les façades nord et sud comportent des baies, les façades est et ouest sont aveugles ;
- Architecture remarquable présentant une modénature accentuée ; balcon sur corbeaux de pierre sculptée, garde-corps de ferronnerie très ouvragé, deux premiers niveaux animés par un décor à joints creux, calepinage visibles des pierres, bow-window de pierre sur deux niveaux, décor en bas-relief sur les pleins de travée, appuis moulurés en ressaut, bandeaux filants ; haute porte cintrée centrale, portail de ferronnerie.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : immeuble



# Élément Bâti Patrimonial

## 23, 25, rue Valentin Haüy

### Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Le Rize

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ancien bâtiment industriel, réhabilité en 2001 selon un projet de Benoît Crêpet et Mimésis Architecture ;
- Ensemble bâti, à deux niveaux, organisé autour d'un patio clos, auquel vient s'ajouter une aile rectangulaire à l'ouest ; le bâtiment se caractérise par ces trois façades pignons à redents crénelés, qui présentent la même composition symétrique autour d'une haute baie cintrée ;
- Architecture de facture modeste, pas ou peu de modénature ; élévations percées de hautes baies verticales toute hauteur ;
- Remaniement des baies par la réhabilitation.

### Prescriptions

Élément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

Immeuble, implanté sur une intersection au sein d'un front bâti continu à l'alignement ;

- Immeuble d'angle à pan coupé, marqué par des balcons sur corbeaux de pierre et garde-corps de ferronnerie ;

Volumétrie complexe, à quatre étages, dont le dernier est mansardé ;

- Architecture notable présentant un certain nombre d'éléments de modénature (lucarnes de toit surmontant chaque travée verticale, frontons de baies triangulaires moulurés, corniche faisant linteaux, bandeaux filants soulignant l'étagement, chaînages d'angles à joints creux, lambrequins de ferronnerie ; haute porte en arc surbaissé.

## Prescriptions

Élément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en léger retrait de voirie, au sein d'un tissu de faubourg dense, bâti en continuité sur rue ; caractère insolite ; sise derrière un frontage plutôt minéral clos par un mur bahut d'enceinte percé d'une porte et d'un portail aux piliers et chapiteaux de pierre de taille ;
- Organisée en L ; aile ouest à deux étages dont le dernier de combles ; aile est à un étage qui s'ouvre sur une terrasse à balustrade surmontant un avant-corps, faisant en partie porche couvert ; toiture à quatre pans ;
- Architecture remarquable présentant décor et modénature ; bandeau filant et décor en bas-relief, linteaux moulurés ou traités par la bichromie, emmarchement de pierre pour l'accès au rez-de-chaussée surélevé.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur, porte et portail

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux immeubles à l'architecture remarquable ; implantés de manière différente de celles des nouvelles constructions ; ils créent un événement insolite dans le paysage du Cours Tolstoï ; repère historique ;
- Premier immeuble, implanté à l'alignement en front de rue, à deux étages ; architecture notable ; cinq travées verticales ; modénature légère : bandeau soulignant le rez-de-chaussée, encadrements de baies à crossettes en ressaut, appuis moulurés, lambrequins de ferronnerie ;
- Second immeuble, implanté de biais par rapport à la voirie, à quatre étages dont le dernier est marqué par un balcon filant, encadrements de baies à crossettes, linteaux à décor en bichromie, bandeaux moulurés soulignant l'étagement.

## Prescriptions

Éléments à préserver : deux bâtiments



# Elément Bâti Patrimonial

## 10, boulevard Eugène Réguillon

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait des voies, derrière un mur bahut, (surmonté de grille de ferronnerie et doublé d'une haie), rythmé par des piliers de pierre de taille à chapiteaux, percé d'une porte à encadrement de pierre ;
- De base carrée, à deux étages dont le dernier de combles, sur laquelle vient s'accoler, à l'ouest, un corps de bâti rectangulaire, surmonté d'une terrasse à balustrade aujourd'hui condamnée ;
- Architecture remarquable ; élévations à la modénature de pierre (chaînage d'angle harpés, corniche à denticules, encadrements au décor harpé et linteaux moulurés, oeils-de-boeuf et lucarnes à fronton triangulaire en toiture...) et remplage de brique.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur-bahut, porte et portail



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée derrière un frontage végétalisé clos par un mur-bahut surmonté d'une grille métallique ajourée et percé de porte de même motif que la clôture.
- Composition volumétrique complexe alliant plusieurs éléments jouant sur les alignements, les orientations et les ressauts ; deux étages dont le dernier aménagé dans les combles ; présence de deux tourelles de base carrée coiffées de hautes flèches d'ardoises sur coyautage ;
- Architecture de facture modeste, présentant une modénature discrète ; traitement de certains éléments par la bichromie (corniche et encadrements de baies), corniche de briques, balcons sud corbeaux, épis de faîtage.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur, porte et portail



# Elément Bâti Patrimonial

## 30, boulevard Eugène Réguillon

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en léger retrait derrière un frontage végétalisé, clos par un mur bahut à grille métallique ; la porte est surmontée d'un fronton ouvragé.
- De base carrée, à deux étages dont le dernier de combles ; toiture à deux pans ; ressaut triangulaire sur la travée centrale couvrant une baie cintrée ;
- Architecture plutôt modeste mais présentant certains détails notables : présence de baies en trèfle trilobé, appuis et encadrements moulurés en ressaut des baies, lambrequins de toiture, balcon de ferronnerie, marquise...
- La clôture s'inscrit dans un ensemble plus global de clôtures qui marquent le paysage et créent une perception de continuité sur rue.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison, principe de clôture et porte



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en fond de parcelle derrière une forte masse boisée, qui la rend peu perceptible depuis l'espace public ; propriété close par un mur en partie bahut percé en milieu d'une porte flanqué d'une clôture en ferronnerie ouvragée de qualité ;
- Plan en T, auquel vient se greffer, en façade sud, une tourelle octogonale coiffée d'une haute toiture ; un étage + comble ; haute toiture d'ardoises sur coyautage ;
- Architecture de facture modeste, présentant peu de détails de modénature ; larges débords sur aisseliers de bois, appuis en ressaut, balcons, lucarnes de toit
- La clôture s'inscrit dans un ensemble plus global de clôtures qui marquent le paysage et créent une perception de continuité sur rue.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : maison, principe de clôture et porte

# Elément Bâti Patrimonial

## 38, boulevard Eugène Réguillon

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de petites dimensions, implantée en léger retrait de la voirie, derrière un frontage végétalisé ; mur bahut surmonté d'une grille de ferronnerie, percé d'une porte à linteau et encadrement moulurés ;
- De base quadrangulaire, à un étage, toiture à deux pans ; trois travées verticales ;
- Architecture remarquable ; composition symétrique de la façade principale autour de la travée centrale marquée par un balcon sur corbeaux moulurés à garde-corps de fer forgé ; quelques éléments de modénature traitée en bichromie : encadrements et linteaux droits moulurés des baies, chaînages d'angles, bandeau filant soulignant l'étagement ; lambrequins de toiture.
- La clôture s'inscrit dans un ensemble plus global de clôtures qui marquent le paysage et créent une perception de continuité sur rue.

### Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur et porte



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise implantée derrière une allée plantée, au sein d'une propriété close par un mur bahut, surmonté d'une grille de ferronnerie, percé par un portail aux piliers à chapiteaux de pierre de taille remarquables ; forte présence des boisements dans le paysage de la rue ;
- De base quadrangulaire, à deux étages dont le dernier de combles, reposant sur un rez-de-chaussée surélevé par un entresol, éclairé par des soupiraux ; toiture à quatre pans ; présence d'un avant-corps central en léger ressaut en façade est ;
- Architecture remarquable, présentant une modénature riche : corniche, bandeaux filants soulignant l'étagement, encadrements de baies moulurés, garde-corps de ferronnerie, chaînage d'angle à joints creux, calepinage des pierres visibles sur les façades, accès par un emmarchement central.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur-bahut et portail



# Elément Bâti Patrimonial

## 4, place Jules Grandclément

### Références

**Typologie :** Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

**Nom :** Clinique Notre-Dame - Ancienne Chapelle

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Ancienne chapelle à l'architecture modeste, reconvertie ; implantée en retrait des voies, au sein du parc de la clinique ; parcelle boisée ;
- Plan en croix marqué par des ressauts triangulaires dans le couverture ;
- Architecture de facture plutôt modeste mais présentant certains détails notables : baies cintrées accueillant un remplage de pierre moulurée et des vitraux ; encadrement de baies à moulures ; une croix de pierre couronne la façade sud ; la baie percée en façade nord semble avoir été remaniée ainsi que ses menuiseries.

### Prescriptions

Eléments à préserver : chapelle



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

## Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Maison aux dimensions très imposantes ; très présente dans le paysage de la rue ; implantée à l'alignement en front de rue, sur une intersection ;
- De base rectangulaire, deux étages ; toiture à quatre pans ; composition proche de la symétrie autour d'un corps central en ressaut, flanqué de deux ailes de même hauteur ;
- Architecture de facture modeste, présentant pas ou peu de modénature : appuis de baies en ressaut, porte centrale en arc en plein cintre, bandeau filant soulignant le rez-de-chaussée, encadrements de baies traités par la bichromie, accès par un petit emmarchement ;
- Présence, à l'angle nord-est de la façade nord, d'un pilastre à chapiteau de pierre de taille, trace possible d'un ancien portail.

## Prescriptions

Élément à préserver : maison

## Références

**Typologie:** Pavillon

**Nom :** Anciens commerces de la Tase

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Le centre alimentaire de la Poudrette est établi entre 1924-1926. Il est pensé comme un centre alimentaire par les architectes dès sa conception, faisait partie intégrante du complexe industriel de la Tase. Situé aux marges des deux communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin, il marque l'entrée de la zone bâtie, constituant un point d'appui d'une urbanisation en zone rurale, et permet d'assurer les services de première nécessité telles que la charcuterie, la boucherie, la boulangerie... et un lieu de sociabilité de la cité. Ces commerces complètent un réseau d'approvisionnement comprenant les commerces au rez-de-chaussée des Habitations Bon Marché de la Grande Cité et la ferme Blein.

Les anciens commerces forment un quart de rond à l'angle sud-est de la rue Alfred Musset et ménagent un espace libre sur le domaine public donnant sur l'intersection. Ils se développent sur trois niveaux dont un de combles, prévoit à l'origine des logements à l'étage, alors destinés aux commerçants.

Le bâtiment, de plan tripartite, présente des pignons implantés en front de rue. Il est marqué par une architecture modeste vernaculaire, et présente un langage architectural similaire à celui de la Petite Cité Tase, avec une polychromie de décors en façade ; des appuis de baies en ressaut ; des volets en bois qui contribuent à la cohérence d'ensemble ; des épis de faîtage etc. Le bâtiment est couvert par une toiture en croupe en tuile.

L'ensemble bâti est mis en scène dans l'espace public par sa situation géographique mais également par son implantation et sa morphologie qui génèrent des vides autour contribuant à sa valorisation. En effet, il est précédé côté rue, par un espace de vide qui le met à distance de la rue, malgré une importante poche de stationnement, tandis que côté cour, les bâtiments sont prolongés par de petits jardins privatifs qui participent à la mise en valeur de l'ensemble et à sa qualité paysagère.

Le bâtiment a conservé sa façade principale sur rue dans des dispositions très proches de celles d'origine : ouvertures, polychromie et certaines menuiseries. Côté jardin, des transformations sont visibles (extension sans qualité architecturale) mais de nombreuses menuiseries bois et serrurerie d'origine sont encore visibles.

L'ancien ensemble commercial marque le paysage urbain par son organisation atypique, son architecture vernaculaire mais aussi car il constitue un témoin du fonctionnement de la Cité Tase et rappelle le mode de vie d'origine des habitants de l'ensemble, alors prévu par les architectes de l'ensemble.

## Prescriptions

Élément à préserver : ensemble bâti sans extension



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en léger retrait de voirie, dans un secteur en mutation ; propriété close par un mur d'enceinte percé par un portail en partie remanié ;
- Plan bipartite, comprenant une haute tour carrée à deux étages, coiffée d'une toiture d'ardoises soutenue par des aisseliers de bois ; cette tour est accolée à un plan en L, à deux étages dont le dernier de combles ;
- Architecture notable présentant quelques éléments de modénature traités en bichromie ; cadres des élévations, encadrements à crossettes des baies, appuis en ressaut, porche couvert, terrasse.

**Prescriptions**

Élément à préserver : maison



## Références

**Typologie :** Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

**Nom :** Ancienne gare de Villeurbanne – Station tram T3

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ancienne gare de Villeurbanne, transformée aujourd'hui en arrêt de tramway ; bâtie en retrait des voies ;
- Petite maison à composition symétrique autour d'un corps central à un étage, flanqué de deux ailes de plain-pied ; ressaut triangulaire de toiture couvre la travée centrale en légère avancée ;
- Architecture de facture plutôt modeste ; maçonnerie de pierre laissée apparente sur l'ensemble des élévations, encadrements de pierre de taille des baies, arcs de décharges visibles, marquise de zinc, oculus.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en front et perpendiculairement à la voie, ayant une forte présence dans le paysage ;
- De plan rectangulaire, à deux étages, toitures à quatre pans ; composition symétrique, notamment sur la façade est, organisée autour d'un corps en très léger ressaut marquant l'entrée ;
- Architecture et modénature remarquables : bichromie, tableaux de céramique à motifs floraux ornant les pleins de travées et formant des groupements verticaux, encadrements des baies à crossettes, appuis moulurés en ressaut, baies cintrées sur la travée centrale, bandeau soulignant le rez-de-chaussée...
- Propriété close par un mur bahut, porte à encadrement de pierre de taille moulurée.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur-bahut, porte et portail



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Hôtel Jeanne d'ARC - IUFM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- L'ancien foyer Jeanne d'Arc appartient au complexe industriel de la cité TASE (laquelle se développe sur Vaulx-en-Velin). Construit en 1925 par l'architecte Georges Curtelin, c'était à l'origine une maison de famille, puis caserne pour les élèves officiers de Réserve, puis utilisé comme hôpital en 1939, comme axxe de l'Ecole Polytechnique (1940) et enfin en 1946, comme Ecole Normale Nationale d'Apprentissage devenu I.U.F.M.

- Bâtiment, aux dimensions imposantes, implanté en front de rue ; au sein d'un parc boisé, dans une propriété présentant de nombreuses opérations plus contemporaines ;

- Ensemble bâti organisé en U autour d'une cour, aujourd'hui bâtie ; il se développe sur trois étages et il est couvert d'une toiture à quatre pans ;

- Architecture de facture modeste, présentant peu de modénature ; façade principale à composition symétrique, jeux de nus de murs (avant-corps en ressaut qui rythment le linéaire) ; porte monumentale, pergolas de béton, bandeau filant faisant linteaux des baies du rez-de-chaussée, balcons, bandeaux filants soulignant le dernier niveau ;

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

**Nom :** Tympan religieux

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Architecturale- Historique

## Caractéristiques à retenir

- Présence en coeur d'îlot, sur la façade secondaire d'un immeuble, d'un tympan d'ancienne église intégré dans le tissu urbain et très peu perceptible depuis l'espace public ; on entrevoit tout de même une partie de la façade latérale du tympan rue Richelieu, grâce à un petit cône de vue sur la façade latérale sud de l'immeuble, permis par la faible hauteur du hangar attenant ;
- Construction en pierre de taille présentant une grande qualité architecturale ;
- La chapelle ou l'église à laquelle il appartenait pourrait vraisemblablement faire partie du domaine de la Ferrandière, situé tout juste à côté.

## Prescriptions

Elément à préserver : tympan, maintenir la vue sur la face latérale du tympan en saillie depuis la rue Richelieu en maintenant une hauteur basse sur le bâtiment attenant au sud

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Ensemble de deux immeubles de rapport implantés en front de rue, dont un sur une parcelle d'angle ;
- Développés sur 4 niveaux et 5 travées verticales, selon une symétrie axiale ;
- Les deux bâtiments présentent une architecture similaire (avec des détails néo-classique) mais pour autant non identique ;
- Eléments de modénature et d'architecture remarquables : encadrement de baie, entablement, décor de chaînage d'angle, lambrequin et garde-corps en ferronnerie, encadrement des portes d'entrée en pierre de taille...
- Rez-de-chaussée occupés par des commerces ;
- Bâtiments structurants et constituant des repères par leur architecture, dans un environnement de faubourg ordinaire qui tend à se renouveler fortement.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : les deux immeubles



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Groupe scolaire public Descartes

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Groupe scolaire Descartes construit en 1931-1933 ;
- Architecture moderne ; composition symétrique du volume autour d'un avant-corps central à deux étages, flanqué de deux ailes plus basses d'un niveau, correspondant aux entrées différenciées filles/garçons ; présence de deux tours carrées en façade ouest abritant les circulations verticales ; toiture terrasse ; quelques éléments de modénature traités en bichromie : groupements de baies, trumeaux moulurés, appuis moulurés en ressaut, corniche.

## Prescriptions

Élément à préserver : groupe scolaire



## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Lycée professionnel Frédéric Faÿs

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

Oeuvre de l'architecte Firmin Allemand, l'hôpital de Villeurbanne est construit à partir de 1902 et inauguré en 1907. La fonction éducative des bâtiments est favorisée à partir de 1947, grâce à l'ancien maire communiste Camille Joly ;

Transformé en 1954 en collège technique municipal, l'établissement devient lycée en 1974. Un bâtiment contemporain en béton armé et aux lignes courbes a été construit par l'architecte Pistilli de 2007 à 2011 afin d'agrandir l'établissement ;

Le bâtiment se développe selon une composition symétrique : corps central coiffé d'une toiture d'ardoises (fronton triangulaire et horloge, oeils-de-boeuf) ; il présente une modénature riche traitée en bichromie, chaînage d'angle harpé, corniche à denticules, bandeaux filants soulignant l'étagement, linteaux moulurés...

L'ensemble bâti est organisé en U autour d'une cour ; implanté au coeur d'une propriété close par un mur bahut surmonté d'une grille et percé d'un portail aux piliers de pierre flanqué de vantaux en barreaudés ouvragés ; deux portes accompagnent le portail, avec le même motif que le portail.

## Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti organisé en U (corps principal et ailes latérales), principe de clôture, portail et portes.



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** « Le cube » Alstom

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble de bureaux de quatre étages sur rez-de-chaussée surélevé ;
- Volume monolithique de base carrée, percé en son centre par un atrium ;
- Les façades sont rythmées par des montants verticaux structurels sur toute la hauteur ; Une seconde trame de baies et d'allèges continues vient découper la façade ;
- Toiture terrasse.

## Prescriptions

Eléments à préserver : immeuble



# Elément Bâti Patrimonial

## 68 + 72, place GrandClément

### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Immeubles de grande qualité architecturale implantés en front de rue. Non contigus, ils sont séparés par un bâtiment plus bas de facture plus modeste.
- De base quadrangulaire, ils comptent quatre étages ;
- Détails architecturaux et modénature accentuée : balcons en encorbellement sur corbeaux sculptés de pierre, garde-cops de ferronnerie, linteaux et allèges moulurés, décor à joints creux, corniche à denticules, hautes portes de bois à doubles vantaux à encadrements pierre de taille.

### Prescriptions

- Eléments à préserver : les deux immeubles



## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Long bâtiment rectangulaire, à deux étages ;
- Composition tripartite, organisée en symétrie autour d'un avant-corps central couronné d'une corniche moulurée ;
- Les façades sont lisses, présentant des appuis en saillie, et un bandeau filant soulignant le rez-de-chaussée ; Pignon sur rue animé par des baies en groupements verticaux, et motifs en bas-relief.

## Prescriptions

Eléments à préserver : Bâtiment.



## Références

Typologie: Maison bourgeoise

## Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Cette maison bourgeoise est édifiée entre 1894 et 1912.

Elle marque le paysage urbain par l'architecture remarquable et atypique de sa façade principale. Elle est implantée au carrefour de la rue Léon Blum et de l'Impasse Carotte, en front de rue et est mitoyenne sur sa façade est. Elle précède un jardin qui se développe au sud, clôt le long de l'impasse par un mur de clôture haut et plein.

< La maison est composée de deux volumes : un principal de base quadrangulaire qui se développe sur deux niveaux et un secondaire de base rectangulaire plus étroit et plus haut d'un niveau, qui marque l'angle.

< La façade principale du bâtiment, riche en éléments de modénature, est marquée par une architecture remarquable et rythmée qui unifie les deux volumes (en revanche, les autres façades possèdent une architecture beaucoup plus simple, sans décor, avec des baies de tailles variées) : Les niveaux sont marqués par une alternance régulière de fenêtres hautes à l'encadrement similaire, mouluré avec décor en allège et appui en saillie, qui apporte un élan vertical au bâtiment et permet d'assurer une continuité entre les différents niveaux de la façade.

\_ Un rythme horizontal est également instauré par des bandeaux moulurés qui soulignent les allèges des fenêtres des deux premiers niveaux et par une corniche avec frise qui couronne les deux niveaux du corps de logis principal. La façade principale est rythmée par des volets métalliques pliants qui apportent encore davantage de cohérence à l'ensemble.

\_ La façade principale de l'ensemble bâti possède également deux portes à vantaux en bois au premier niveau, dont une porte d'entrée centrale qui marque le paysage urbain par son aspect monumental qui dénote dans la rue : seule baie de sa travée, elle possède un encadrement mouluré et saillant remarquable, avec un tympan décoré par deux balustres galbées en haut relief, cadré par deux colonnes en encorbellement couronnées de chapiteaux corinthiens. L'ensemble est surmonté d'un fronton triangulaire couronné d'une boule.

< L'ensemble bâti est couvert par un toit à débord en tuiles marqué par un ressaut de toiture dans sa partie ouest, où se situent également quatre cheminées remarquables, ornées de décors sculptés et largement perceptibles depuis l'espace public.

< L'ensemble bâti marque le paysage urbain par son architecture soignée et ordonnancée avec modénature accentuée. Ces éléments contribuent à rendre le bâtiment particulièrement perceptible dans l'espace public, constituant ainsi un repère sur le linéaire, un marqueur urbain.

## Prescriptions

Elément à préserver : la maison bourgeoise



## Références

Typologie: Pavillon

## Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Cet ensemble se compose de trois bâtiments qui longent la rue des Alliés. Ils possèdent des typologies bâties bien différentes mais illustrent à eux trois l'habitat villeurbannais typiques que l'on rencontre dans de nombreuses autres rues composées d'habitat pavillonnaire ancien.

Les maisons possèdent un caractère cohérent grâce au principe d'implantation en recul d'alignement, précédé par un jardin d'agrément et fermé sur rue par une clôture qui assure un principe de continuité entre les différentes propriétés. L'orientation de la ligne de faitage du nord au sud, assure également une cohérence entre les différentes habitations de la rue. Toutefois, chaque bâtiment possède des caractéristiques spécifiques :

< Au n°3, la maison possède le plus grand caractère paysager, grâce au jardin qui l'entoure de toute part et à la végétation grimpante en façade. Il s'agit de la maison la plus cossue qui s'implante de façon discontinue. Elle se développe sur un volume quadrangulaire, couvert d'une toiture à deux pans en tuiles rouges. Elle s'élève sur deux niveaux et trois travées selon une symétrie centrale. L'ordonnement est très régulier avec des baies au rythme vertical. Seul l'étage est percé en son centre d'un oculus. L'architecture de la maison est très modeste et seule la porte d'entrée possède un caractère ouvragé. La maison est précédée par un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée qui offre des vues sur la maison et la végétation de la parcelle.

< Au n°5, la maison implantée de façon discontinue se démarque par une hauteur moindre, puisqu'elle s'élève sur deux niveaux dont le dernier sous comble. Elle est coiffée d'une toiture à deux pans avec ressaut de toiture en façade ouest au niveau de la travée centrale, permettant ainsi de dégager une baie au 2<sup>e</sup> niveau. La maison possède une largeur de trois travées et possède une architecture modeste, valorisée par la présence d'une marquise en fer et verre d'un garde-corps ouvragé. La maison est précédée par un mur bahut surmonté d'une grille doublée par une végétation débordante sur la rue. La maison s'accompagne également de végétation et de boisements à l'est, ainsi que d'un volume secondaire en limite latérale est et d'un garage au sud.

< Au n°7 et 7 bis, un ensemble de deux maisons jumelées en un seul volume termine la séquence. Cet ensemble se développe sur six travées réparties par trois sur chaque logement. Chacun possède une symétrie centrale organisée autour de la porte d'entrée couverte d'une verrière ou d'un auvent et doublé d'un côté par un garage intégré dans le bâti. L'architecture est modeste, avec des garde-corps cohérents à l'échelle du bâtiment mais l'ensemble est surtout remarquable par ses décors peints en façade. Le dernier étage possède un traitement particulièrement soigné avec des nuances de teintes et des motifs géométriques. Les pignons sont en revanche aveugles. La maison est précédée par un mur bahut surmonté d'une grille doublée par une végétation débordante sur la rue. La maison s'accompagne également de végétation et de boisements à l'est.

## Prescriptions

Éléments à préserver : les trois bâtiments et leurs clôtures



## Références

Typologie: Maison bourgeoise

## Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



## Caractéristiques à retenir

La maison bourgeoise était autrefois située sein d'une parcelle qui s'étend dans toute la profondeur de l'ilot, entre la rue Prisca et la place. Elle est aujourd'hui implantée en milieu de parcelle au sein d'un espace encore partiellement arboré. Un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie semi-ajourée assure une perception de continuité bâtie à l'est. L'ensemble est composé d'une maison bourgeoise principale et de volumes annexes, qui longent la limite de parcelle nord.

La maison principale possède un plan quadrangulaire et se développe sur deux niveaux et un étage de combles. Elle se compose d'une tour au sud en travée centrale intégrée dans la façade sud et présente une avancée d'un niveau en terrasse à l'ouest, avec surélévation en travée nord uniquement. La façade principale est possédée un balcon filant qui marque l'entrée à la villa.

Elle est ouverte par un ensemble de baies rectangulaires et régulières qui rythme le bâtiment. Elle possède une architecture riche et soignée qui marque le paysage urbain, avec décors et modénatures : parement du premier niveau avec bossage continu, chaînages d'angles, bandeaux peints et moulurés, encadrements moulurés et ornés de tables avec décors en céramique, garde-corps de baies en ferronnerie ouvragée etc. Les ouvertures de la maison sont fermées par des volets à double battants ou pliants qui rythment les façades.

Elle est couverte par différents types de toitures : la maison est couverte par un toit à deux pans en tuiles à croupe avec débord ; la tour est couverte par un toit en ardoise à forte pente, la surélévation est couverte par un toit à deux pans en tuile. De hautes cheminées marquent la couverture.

La propriété est accessible par deux portails : un à l'est du domaine et un deuxième à l'ouest qui se situe en dehors des limites actuelles de l'ensemble lequel a été divisé, mais qui marque l'ancien périmètre du parc, rue Prisca. Le portail à l'est se caractérise par une structure en ferronnerie semi-ajourée et flanqué de piles couronnées de pommes de pin. Le portail à l'ouest est imposant, composé de hautes piles avec un faux appareil à bossage et étayé par des contreforts à volutes. Ces piliers sont couronnés de pommes de pin.

Le jardin au sein duquel est inscrit l'ensemble bâti est marqué par un alignement d'arbres hauts qui longe la place de Croix Luizet et masque la visibilité depuis l'espace public.

L'ensemble bâti marque le paysage urbain par son architecture riche et soignée et la présence de portails très perceptibles au sein de l'espace public.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison bourgeoise, mur habut et les deux portails



## Références

Typologie: Villa

## Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Cette villa est historiquement liée au quartier industriel dans lequel elle s'inscrit et aux usines qui se développent à l'est.

Elle est implantée en retrait de la voirie derrière une masse boisée laquelle possède une forte présence dans le paysage très minéral et industriel de la rue.

Elle se compose de plusieurs volumes de différentes hauteurs, dont un volume principal de plan en L à un étage, flanqué au sud d'un volume rectangulaire supérieur d'un niveau. Il est couvert d'une toiture à deux ou trois pans selon le volume, en tuiles rouge.

Le bâtiment se démarque par une architecture simple mais soignée présentant quelques détails de modénature : appuis moulurés en ressaut, bandeaux filants soulignant l'étagement, encadrements à crossettes des baies, garde-corps ouvragés, décors peints sous la rive de toiture, marquise...

La propriété est close par un mur d'enceinte percé d'un portail métallique rue Christian de Wett. La maison est entourée de boisements hormis en façade nord où le bâti s'implante en limite latérale. Les boisements contribuent largement à la qualité du carrefour en raison de leur forte présence dans l'espace public, notamment un cèdre.

La maison dénote dans le paysage par sa volumétrie, son architecture et la qualité paysagère de la propriété.

## Prescriptions

Eléments à préserver : la villa



### Références

**Typologie:** Maison de ville

**Nom :** Ancien café du Terminus à Cusset

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine



### Caractéristiques à retenir

Ce bâtiment, situé sur la parcelle d'angle d'un îlot lui confère une forte visibilité dans l'espace public. La présence d'un bâtiment à cet emplacement est attestée sur le cadastre napoléonien de 1828.

Il possède une forte valeur mémorielle puisqu'il s'agit de l'ancien café du Terminus, présent à l'entrée de Villeurbanne au terminus de la ligne de tramway Cordeliers-Cusset, puis des trams et bus n°7 mais aussi, depuis sa création, à la sortie du métro Cusset. Cette ligne de transport permettait le déplacement des lyonnais et villeurbannais à proximité du canal, de la Rize et de ses guinguettes.

La valeur sociale du bâtiment s'est transmise depuis le XIXe siècle puisqu'après avoir longtemps servi de café, c'est aujourd'hui un restaurant. C'est donc un lieu qui participe activement à la vie de quartier.

Son architecture est modeste mais il se distingue dans le paysage urbain par sa faible hauteur (un seul étage) et sa morphologie avec deux pignons, à l'est et au nord couverts d'un toit à double pans en tuiles avec débords à festons de toiture en bois. L'angle nord-est est tronqué en pans coupé en partie basse, servant d'entrée au bâtiment. Si le rez-de-chaussée à vocation commerciale est occupé par de grandes baies vitrées, l'étage quant à lui n'est percé que de petites baies régulières, traduisant un usage domestique.

### Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment



## Références

Typologie: Maison bourgeoise

## Valeurs :

- Paysagère
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

Cette maison s'implante dans un tissu continu d'immeubles de rapport ou d'habitat collectif plus récents. Elle dénote dans le paysage urbain par sa morphologie, sa hauteur plus modérée et son espace végétalisé qui la précède au sud de la parcelle.

Implantée en front de rue, elle se développe sur quatre niveaux dont un sous-comble et oriente ses façades principales à l'est et à l'ouest. Le sud présente un mur pignon ajouré de deux travées principales dont celle la plus à l'est possède des baies obstruées.

La maison possède une architecture soignée avec des détails de modénature et de décors, suivant un principe de symétrie axiale : décor de chaînage d'angle, entablement, encadrement, fronton, bandeau, garde-corps en ferronnerie ouvragée, appuis de baie, lambrequin... La maison est coiffée par une toiture à deux pans avec lucarnes symétriques, couverte de tuiles avec un débord soutenu par des consoles en bois. Les façades sont percées de baies régulières avec un rythme vertical.

Une plaque commémorative est apposée à côté de la porte d'entrée et témoigne qu'« ici est né le 14 avril 1918, Maurice Jean Picot, lieutenant l'A.S., héros de la résistance dite à l'ordre de l'armée croix de guerre 1939-1945, fusillé par les allemands à Neuville-sur-Saône le 12 juin 1944. Français souvenez-vous ».

La maison s'accompagne au sud et à l'est d'un jardin qui communique avec le cœur d'ilot. Ce jardin est clos sur rue par un mur plein et doublé par une allée de marronniers qui participent activement à la qualité paysagère du paysage urbain. Les boisements possèdent une forte présence dans l'espace public.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le mur de clôture



## Références

Typologie: Objet signal, cheminée, château d'eau

## Valeurs :

- Mémoire



## Caractéristiques à retenir

Insérée dans un tissu industriel qui tend à disparaître, cette cheminée est implantée dans une cour derrière une petite maison de ville et s'adosse à un bâtiment en L.

Jusqu'au milieu du XXe siècle, tout le cœur d'îlot était occupé par des bâtiments fonctionnels, couverts de toiture en shed, témoignant d'une intense activité industrielle. Aujourd'hui, seule une partie des ateliers existe encore au n°7, accessible par un portail en retrait avec piles en pierre, dans le prolongement des bâtiments administratifs.

Construite en brique, la cheminée s'élève sur plusieurs mètres, au-dessus des toitures des bâtiments qui l'entourent.

Si la cheminée n'est pas perceptible depuis la rue Damon, on en devine la pointe depuis la rue Magenta et notamment derrière le portail au n°62 de cette rue qui dessert une cour qui donne accès au bâtiment en L sur lequel la cheminée s'adosse.

Elle témoigne de l'activité industrielle du quartier et des caractéristiques du tissu de faubourg où s'entremêlent habitation, ateliers, cours, bâtiments fonctionnels... C'est un élément de mémoire qui témoigne des anciennes activités et du passé industriel de la commune.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la cheminée



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Historique



## Caractéristiques à retenir

La maison, construite au début du XXème siècle, s'implante rue du 14 juillet 1789 dont la partie sud conserve un caractère authentique avec un épannelage régulier. La partie nord de la rue, à laquelle la maison fait face, a fortement muté au cours du début des années 2000 et présente un front urbain plus continu, essentiellement composé de logements collectifs.

La rue du 14 juillet 1789 possède un tissu continu à l'alignement créant ainsi une mitoyenneté sur la façade ouest de la maison. Anciennement mitoyenne sur sa partie sud, la maison présente désormais un mur aveugle donnant sur la cour de la propriété voisine, à la suite de la démolition du bâtiment au début des années 2000. La façade principale de la maison est développée à l'est, la maison étant en effet orientée sur une cour, bordée par une ancienne dépendance, accueillant aujourd'hui le garage.

Dessinée selon un plan rectangulaire, la maison se développe sur trois niveaux, le dernier étant sous comble. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles rouge avec croupette en partie est. La façade nord possède deux travées principales avec des ouvertures régulières, hormis une porte d'accès présente à l'extrémité de la maison. Les baies sont cintrées, avec encadrements et clés, hormis le dernier niveau percé d'oculi.

La façade est, sur cour, se compose d'un ordonnancement suivant trois travées. Une porte d'accès se tient au centre de la façade, au premier niveau. Elle est accessible par un escalier formé de deux volées de marches positionnées en symétrie le long de la façade. Au premier niveau, les baies sont closes par des volets à battants persiennés en bois, tandis qu'aux étages supérieurs, des lambrequins masquent le système d'occultation. Au second niveau, la travée centrale est mise en valeur par un balconnet soutenu par deux corbeaux en bois et ceint d'une balustrade en bois. Cette façade présente également d'autres corbeaux en bois en partie supérieure, soutenant le débord de toiture dont la sous-face est en bois.

L'architecture de la maison est soignée et des détails architecturaux contribuent à la qualité du bâtiment : encadrements des ouvertures à cintre plat avec clef de voûte en léger débord, lambrequins, bandeau fin entre chaque niveau, chaînage d'angle, bichromie...

La parcelle, le long de la rue de 14 juillet 1789, est close par un haut mur plein et l'accès se fait par un portail métallique festonné. La cour possède une végétation composée essentiellement d'un arbre de haute tige et d'une végétation débordante au-dessus du mur de clôture, le tout participant à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.

La maison bourgeoise marque le paysage urbain par son architecture élégante et soignée ainsi que son caractère authentique dans un tissu en pleine mutation. Elle apporte également une respiration et sert de repère dans le paysage urbain.

## Prescriptions

Élément à préserver : la maison



### Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

La maison, construite au début du XX<sup>ème</sup> siècle, s'implante à l'angle des rues de la Convention et du 24 février 1848, dans un contexte qui a fortement muté au cours du temps et notamment depuis les années 1970.

Positionnée à l'alignement de la rue de la Convention et en léger recul de la rue du 24 février 1848, la maison est bordée, à l'est, par un fin passage permettant d'accéder aux espaces extérieurs de la propriété voisine. Le jardin se développe au sud de la maison, il est occupé par deux petits volumes (dépendances, garage...), surmontés de toitures à pan unique, qui s'implantent le long des murs d'enceinte de la parcelle. Un dernier volume, postérieur à la construction de la maison, est accolé à la façade sud.

Le plan de la maison se compose de deux volumes rectangulaires organisés en T. Le premier, parallèle à la rue de la Convention, est positionné le plus à l'est. Il se compose de deux travées et s'élève sur deux niveaux, surmontés d'une toiture à trois pans dont celui au nord possède une lucarne jacobine ; tandis que sur les pans sud et est se trouvent deux lucarnes rampantes. Le volume rectangulaire qui compose la partie ouest de la maison, possède une travée et se développe sur trois niveaux. Il est recouvert d'une toiture à deux pans avec coyau en partie basse et croupette aux extrémités sud et nord. Le faitage, par contraste au premier volume, est perpendiculaire à la rue de la Convention.

La façade nord marque le caractère monumental de la maison. Sa composition s'ordonne sur trois travées. La travée centrale de la façade est marquée par la présence d'un porche au rez-de-chaussée. Celui-ci, accessible par un perron de trois marches, est fermé par une grille métallique ajourée finement ouvragée. Il est surmonté d'une voute cintrée en anse de panier. Une clé de voute l'orne et fait office de corbeau pour le bandeau filant se trouvant entre le premier et le second niveau. Deux autres corbeaux sont positionnés au-dessus des ouvertures du premier niveau et rythment la façade. La travée latérale ouest est mise en valeur par un traitement différencié, accentué par le traitement de la toiture, des encadrements et notamment du fronton droit à motifs géométriques en relief au deuxième niveau. Le même motif est repris dans le bandeau situé en partie supérieur des deux travées latérales. La façade nord présente également un soubassement en pierre et des chaînages d'angle renforçant le vocabulaire bourgeois de l'architecture.

La façade située à l'est, dû à la promiscuité de la maison voisine, ne possède pas d'ouvertures. La façade ouest possédait au départ un fort vis-à-vis avec la maison située de l'autre côté de la rue du 24 février et a donc été construite sans ouvertures. Néanmoins, au début des années 1970, la maison est démolie, remplacée par un immeuble de logement collectif. La voie fut donc élargie et le nouveau bâtiment fut construit en retrait et de manière à dégager l'angle des rues. La façade ouest, bien qu'aveugle, présente un pignon aveugle très perceptible aujourd'hui dans le paysage urbain.

L'architecture de la maison est soignée et des éléments qualitatifs sont à relever tels que les menuiseries à petit bois, les volets métalliques pliants, les garde-corps métalliques, les débords de toiture avec sous-face bois, les appuis de baies en saillie ou encore la bichromie des façades.

Le long de la rue du 24 février, la parcelle est close par un mur maçonné surmonté d'une grille à barreaudage métallique. Un portail, permettant d'accéder à la cour, est encadré de poteaux surmontés de chapiteaux maçonnés.

## Élément de Bâti Patrimonial

### 4b, rue de la Convention

#### Caractéristiques à retenir

La cour possède des arbres dont la présence se ressent jusque dans la rue du 24 février 1848. Ils participent à la qualité paysagère du quartier et constituent une poche d'aération et de végétalisation qualitative. De la végétation, composée d'essences diverses, dépasse partiellement de la clôture ajourée et participe au caractère végétal perceptible depuis la rue.

La maison bourgeoise marque le paysage urbain par son vocabulaire architectural typique des années 1900 dans un contexte à l'architecture hétérogène et constitue ainsi un repère au carrefour des voies. Sa mise en valeur est renforcée par la respiration offerte par la cour végétalisée au sud qui permet sa mise en scène dans le tissu.

#### Prescriptions

Éléments à préserver : La maison



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Construite au début du XXème siècle, la maison était bordée à l'origine sur sa limite parcellaire est, par des bâtiments industriels, aujourd'hui disparus et remplacés par du logement collectif, rompant ainsi son lien avec le caractère industriel du secteur.

La maison s'implante en front de rue et son jardin se développe en partie est du bâtiment ainsi qu'au nord créant ainsi une respiration dans la continuité bâtie du tissu. La maison est implantée de façon discontinue sur ses deux limites latérales, bien qu'au sud, elle soit reliée à la maison voisine par un garage, postérieur à la construction de la maison.

De plan rectangulaire, la maison s'élève sur deux niveaux. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles en terre cuite. La façade principale, située le long de la rue d'Alsace, s'ordonne selon une composition rythmée par trois travées. Une porte d'entrée en bois, surmontée d'une imposte ajoutée protégée d'une grille métallique, occupe la travée centrale. Elle possède un encadrement en saillie cintré en partie supérieure. Les encadrements des deux autres ouvertures du premier niveau sont surmontés de d'entablements droits. Au premier étage, les ouvertures présentent des encadrements triangulaires en partie supérieure, décorés de petits médaillons ronds et lisses. Les garde-corps métalliques sont finement ouvragés et surmontés d'une lisse en bois. Un bandeau filant fait office d'appui pour les baies de ce niveau.

La façade nord présente un pignon quasiment aveugle. Enfin, la façade est possède trois travées avec une porte d'accès au jardin en partie centrale accompagnée d'un perron composé de quelques marches légèrement courbées.

D'autres éléments architecturaux participent de la qualité du bâtiment comme les volets en bois, les chaînages d'angle, le léger soubassement, la bichromie entre les éléments de modénature et le fond de façade, la sous-face bois du débord de toiture, la frise décorative en bois le long de la rive de toiture de la façade nord et les cheminées en brique...

Le long de la rue, la parcelle est close par un haut mur maçonné. Un portail, encadré de deux poteaux surmontés de chapiteaux, décorés par le même médaillon présent sur la façade ouest, donne accès au jardin. Le mur d'enceinte est doublé d'une haie débordant par-dessus son arrase.

La maison se démarque par son architecture soignée, typique de son époque, dans un paysage urbain en pleine mutation et dénote dans le paysage par sa morphologie et le caractère paysager de la parcelle, offrant ainsi une respiration dans le tissu bâti.

## Prescriptions

Élément à préserver : la maison



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Construite dans les années 1910, la maison s'implante dans un tissu pavillonnaire hétérogène et caractéristique du paysage villeurbannais. De plan rectangulaire, la maison s'élève sur deux niveaux. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans à croupette et recouverte de tuiles en terre cuite.

La maison, implantée en retrait de la rue Jean-Baptiste Clément, de façon discontinue, offre en premier plan un frontage végétalisé, à l'image de la plupart des maisons de la rue. En partie nord-ouest se trouve un passage étroit, entre la maison et celle de la parcelle voisine, donnant accès à la cour située en partie nord et est. A l'arrière se tient une petite dépendance en limite nord de la parcelle.

La façade principale, située le long de la rue Jean-Baptiste Clément, se compose suivant trois travées. La porte d'entrée de la maison occupe la travée centrale et est accessible par quelques marches. Au centre du premier étage, un balcon, soutenu par deux consoles décorées de moulures, surmonte la porte d'entrée. Il est clos d'un garde-corps métallique finement ouvragé dont le motif est repris sur les garde-corps des deux autres fenêtres de ce niveau. Cette façade est également marquée par la présence d'un soubassement terminé par un bandeau filant faisant également office d'appui des baies du premier niveau. Un second bandeau est présent sur la façade, aligné avec la dalle du balcon. Enfin, en partie supérieure, une corniche marque le second niveau, en jouant sur un tracé géométrique qui vient surmonter les encadrements de baie.

D'autres éléments de décors mettent en scène et rythment l'architecture fine et soignée de la maison comme les carreaux de faïence ornements entre les fenêtres du premier étage, la porte d'entrée en bois massif, les encadrements des fenêtres du premier niveau, ou encore les volets métalliques du premier niveau et les lambrequins métalliques du second niveau.

La propriété, le long de la rue, est close par un système de mur bahut surmonté d'une grille ajourée percé d'un portillon de même facture et d'un portail situé à l'angle nord-ouest, composé de deux vantaux avec une structure en tube d'acier en partie haute et avec grille métallique en partie basse, dont le dessin est typique des années 1950-60.

La maison se distingue dans le paysage urbain par son architecture soignée typique du début du XXème siècle, ainsi que par son frontage végétalisée, qui contribue à sa mise en scène dans la rue.

## Prescriptions

Élément à préserver : la maison



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Architecturale
- Historique



## Caractéristiques à retenir

La maison, datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle, s'implante à l'angle de la rue Edouard Aynard et de l'impasse portant le même nom. Positionnée près de la limite communale de Villeurbanne, elle était intégrée à l'origine dans un tissu cohérent et homogène constitué de maisons de tailles, époques et proportions similaires. La rue Edouard Aynard a, depuis, fortement muté et se compose aujourd'hui essentiellement de logements collectifs s'élevant, en moyenne, sur six niveaux. La maison est alors un des derniers témoins de l'ancien paysage urbain du site.

En retrait des voies, la maison développe un espace d'entrée en partie est ainsi qu'un jardin végétalisé au sud et à l'ouest. Enfin, elle est positionnée de façon discontinue par rapport au bâti au nord dont l'espace a été comblé par la construction d'un garage de plain-pied. De plan carré, la maison s'élève sur trois niveaux dont le dernier sous comble. Elle est surmontée d'une toiture à deux pans possédant une croupette sur sa façade principale, à l'est. Les tuiles sont en terre cuite. La façade est, le long de la rue Edouard Aynard, se compose suivant trois travées et s'organise selon une symétrie axiale marquée par la porte principale de la maison qui occupe la travée centrale. Elle est surmontée d'une marquise en verre et métal finement ouvragée et au dessin soigné. Les baies des premier et second niveaux possèdent un chambranle plat en partie supérieur avec un effet de clé de voûte décoratif.

La façade sud présente un pignon quasiment aveugle avec seulement quelques ouvertures au premier niveau. La façade ouest possède trois travées avec un accès au jardin sur la travée centrale. L'architecture de la maison est simple et soignée et d'autres éléments décoratifs participent de la qualité du bâtiment tels que les volets métalliques pliants, appuis de baies en saillie, sous-face de toiture en bois et poutres en bois, cheminées en briques...

La parcelle est close le long de la limite sud par un haut mur plein et maçonné. À l'est, le mur s'ouvre sur l'espace public avec un système de clôture composé d'un mur bahut bas surmonté d'une grille métallique semi-festonnée. Il est percé, dans l'axe de la porte d'entrée, par un portillon de même facture. Dans l'angle nord-est, un portail encadré de deux piliers maçonnés, donne accès au garage.

Le jardin possède une végétation abondante et débordante sur le mur de clôture en partie sud. Celle-ci participe au caractère et à la qualité végétale de la rue.

Témoin d'un passé qui aujourd'hui a fortement muté, la maison se démarque par ses proportions et son caractère architectural dans une rue où les époques se mêlent.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et son système de clôture en partie est



## Références

**Typologie :** Villa

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Architecturale
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Construite au début du XXème siècle, la maison était autrefois entourée de nombreux jardins constituant des cœurs d'îlots végétalisés et une urbanisation très aérée. L'avenue Roger Salengro n'avait pas encore de front bâti et possédait un caractère paysager fort. A partir des années 1960, deux barres de logements collectifs s'implantent dans le grand cœur d'îlot et remplacent les jardins. Dans les années 1970, les maisons de l'autre côté de l'avenue sont détruites et un nouvel immeuble de logement collectif est créé. L'avenue prend alors un visage beaucoup plus urbain et perd peu à peu son rapport à la végétation.

La maison s'implante en retrait de l'avenue et présente en premier plan un frontage végétalisé. Son implantation discontinue permet quelques vues sur le jardin très végétalisé qui se développe en partie nord.

Dessinée selon un plan légèrement en L, la maison s'élève sur deux niveaux. Elle est couronnée d'une toiture à pans multiples en tuile rouge. La façade principale, le long de l'avenue Roger Salengro, se compose de trois travées dont celle au sud-est en saillie, formant ainsi le plan en L. La porte d'entrée de la maison occupe la travée centrale, accessible par un perron composé de plusieurs marches. Cet accès est protégé par un auvent constitué de poutres en bois et recouvert de tuiles. Au niveau supérieur, dans l'alignement de la porte et de l'auvent, se trouve une baie de forme ovoïdale. De fins garde-corps métalliques agrémentent les ouvertures de l'étage. En partie supérieure du second niveau, un bandeau avec moulures entoure la maison. En partie inférieure du bandeau, des petits carreaux de couleur décorent les angles de la maison.

Les façades est et ouest présentent des pignons aveugles. Au nord, un petit volume, postérieur à la construction et constitué d'un niveau à toiture plate, est accolé à la façade.

La maison se démarque ainsi dans le paysage urbain par son architecture soignée. D'autres éléments participent de cette qualité architecturale et rythment la composition : volets métalliques pliants, appuis de baies en saillie, proportions de baies très allongées, épis de faitage...

La parcelle est close le long de l'avenue Roger Salengro par un système de mur bahut surmonté d'une grille métallique laissant entrevoir la qualité du frontage végétalisé. Un large portail, comprenant un portillon, est encadré de deux poteaux maçonnés surmontés de chapiteaux. La maison possède une présence paysagère forte dans le paysage urbain, que cela soit au travers de son frontage ou encore de son jardin dont la végétation s'aperçoit depuis la rue du Luizet, au-dessus des murs de clôtures maçonnés.

Par son architecture et son implantation mise en scène par les traits, elle témoigne du caractère ancien de l'avenue et se démarque dans un paysage urbain qui présente aujourd'hui un visage plus récent, marqué par les constructions de la seconde moitié du XXème siècle.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et son système de clôture



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Cet ensemble, composé de trois maisons, était lié à l'origine à l'activité industrielle fortement ancrée dans le secteur. En effet, les maisons s'implantaient au cœur de tènements industriels composés de locaux d'activités, d'immeubles et maison d'habitation qui se développaient largement autour du cours Tolstoï. Peu de vestiges en témoignent encore aujourd'hui et le renouvellement urbain amorcé depuis les années 1980 tend à effacer la lisibilité des dernières traces.

Ainsi, cet ensemble s'implante aujourd'hui dans un cœur d'îlot entouré d'immeubles de logements collectifs, dont l'implantation en îlot couronne contraste avec les maisons qui se retrouvent désormais cachées au cœur de l'îlot. La hauteur importante de ces immeubles contribue également à renforcer le contraste et le caractère cerné de ces maisons de seulement deux niveaux. Seule une maison individuelle fait face à cet ensemble de maisons.

Les trois maisons s'implantent en peigne par rapport à la rue du Clos Poncet et en enfilade. Une impasse les borde à l'ouest permettant leur accès tandis que les jardins se développent à l'est. Les maisons sont implantées de façon discontinue, espacées entre elles de quelques mètres. Elles se composaient initialement selon un plan rectangulaire et étaient toutes similaires. Elles ont depuis été transformées notamment avec une extension en L en partie ouest pour la maison centrale aux alentours de 1970 et une extension dans le prolongement du bâti pour celle située au sud en 1988, ainsi qu'en petit volume accolé à la façade est de la maison située au nord.

Les maisons s'élèvent sur deux niveaux et sont surmontées de toitures à deux pans, recouvertes de tuiles en terre cuite. La maison du centre et celle du sud comportent deux logements, comme en attestent les clôtures fortement végétalisées des jardins. Les façades possèdent un ordonnancement régulier. Sur la façade est, quatre ouvertures sont alignées entre elles et au centre du bâtiment. Les façades sont simples et sans modénature hormis des menuiseries à petit bois, des chambranles plats maçonnés en partie supérieure ou encore quelques lambrequins. Depuis la rue du Clos Poncet, les maisons sont peu visibles et sont simplement suggérées par l'entrée de l'impasse, composée d'un portail métallique. Un mur bahut surmonté d'une végétation abondante clos la parcelle nord sur rue et donne un caractère très paysager au site. La qualité des propriétés est intrinsèquement liée au rapport entre bâti et végétal, lequel permet une mise en scène des bâtiments et apporte une respiration dans le tissu. Leur caractère aujourd'hui confidentiel, enserré dans un écrin paysager en cœur d'îlot contribue à leur qualité.

L'ensemble des trois maisons se démarque par sa singularité d'échelle dans un contexte composé essentiellement d'immeubles collectifs. Ces maisons marquent aussi le site par leurs similitudes et cohérence malgré plusieurs transformations subies au fil du temps. Elles témoignent de l'histoire industrielle du quartier et des typologies résidentielles qui accompagnaient les bâtiments d'activité.

## Prescriptions

Éléments à préserver : les 3 maisons avec leurs volumétries originelles



## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Cet ensemble de bâtiments industriels accueillait autrefois les usines Vignon et Choquit, société de matériaux non ferreux qui vit le jour en 1846. Le site héberge aujourd'hui un garage automobile. L'ensemble composait la moitié nord et est d'un ensemble bâti organisé en carré autour d'une cour. Aujourd'hui la partie sur rue et celle à l'ouest ont été démolies. La maison patronale est située juste à côté, au nord-est du tènement. Elle est identifiée en Élément bâti patrimonial au PLU-H, localisée au 58, cours de la République.

L'ensemble est composé de plusieurs bâtiments industriels organisés de manière parallèle ou perpendiculaire à la rue Louis Becker. Ils sont surmontés de toitures à double pans couvertes de tuiles ou de tôles ondulées. Les deux bâtiments parallèles à la rue Louis Becker sont ouverts sur leur partie ouest. Ils laissent alors apercevoir leur structure : des fermes métalliques pour le bâtiment le plus au sud et une ferme en bois pour celui au nord.

Le bâtiment positionné à l'est de l'ensemble possède un volume qui s'élève sur deux niveaux. Présentant un faitage perpendiculaire à la rue, sa façade est se démarque de celles des autres bâtiments. Au rez-de-chaussée, un grand porche donnant accès au bâtiment. Dans l'axe de cette ouverture, un oculus mouluré est percé au second niveau, surmontant une inscription dans un cartel entouré de volutes. Un bandeau, aligné à la rive du bâtiment adjacent, délimite le premier et second niveau.

Au premier plan, le long de la rue Louis Becker, un grand espace libre se dégage. Il permettait, autrefois, de gérer les différentes livraisons et accès au site de l'usine qui formait alors un carré avec une cour intérieure.

Une cheminée industrielle en brique de grande hauteur est positionnée au niveau des sablières des deux bâtiments situés à l'ouest. Elle culmine sur plusieurs mètres et possède une embase en gigogne. Sa base est en forme de losange et elle se prolonge ensuite avec une section en forme de cercle. A sa cime, un chapiteau culmine. Elle est perceptible en de nombreux points dans le paysage lointain, grâce à la présence d'un bâtiment bas à l'est (un bâtiment industriel d'origine utilisé actuellement en garage automobile) et de l'espace non bâti qui la précède au sud.

L'ensemble se démarque par son fort caractère industriel, élément historique important de Villeurbanne. La cheminée, véritable repère urbain, témoigne de l'important passé industriel du quartier où s'élevaient autrefois de nombreuses autres cheminées similaires. Elle constitue aujourd'hui un signal dans le paysage et repère totem.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la cheminée et les bâtiments adjacents



## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

*Contexte*

Implanté dans un contexte autrefois très marqué par l'activité industrielle, le bâtiment était entouré, hormis sur la frange sud de l'îlot, par des bâtiments à shed. Au milieu des années 1970, les bâtiments au nord de l'îlot ainsi que ceux implantés de l'autre côté de la rue Racine sont remplacés par des immeubles de logements collectifs. Le sud-est de l'îlot mute quant à lui en 2005, également remplacé par des immeubles de logements. En 2010, le bâtiment à shed accolé à la façade est du bâtiment est démolé puis remplacé par un nouveau bâtiment ménageant un espace de retrait, faisant office de patio entre les deux bâtiments.

*Description*

Le bâtiment s'implante en front de rue dans un tissu continu. De plan rectangulaire, il s'élève sur deux niveaux. Il est couronné d'une toiture plate au centre duquel se trouvent quelques sheds, ajoutés à construction à la fin des années 1980.

La façade principale est orientée à l'ouest, le long de la rue Racine. Elle est composée de cinq travées marquées par de grandes et larges ouvertures, caractéristique typique de l'architecture industrielle. Les baies du premier niveau sont surmontées de fins entablements plats décorés de fleurs en relief et agrémentés au centre de boulons évoquant les pistils. Deux bandeaux ornent la façade entre le premier et second niveau, espace dans lequel se dessine une frise décorée de carreaux. Au-dessus des fenêtres du second niveau, un bandeau couvre le long de la façade et se prolonge sur la façade nord. Une dernière modénature agrmente la façade ouest : entre les fenêtres du second étage des petits bandeaux moulurés sont surmontés de décors composés de petits carreaux de faïence.

La façade à l'est présente encore le dessin de l'ancien bâtiment industriel à shed qui y était autrefois accolé ; la trace des anciens sheds du bâtiment démolé est ainsi encore visible le long du mur.

Le bâtiment se démarque par son architecture industrielle, témoignant de l'importance de cette activité autrefois très présente dans le quartier, mais qui s'est amoindrie au fil du temps. Le bâtiment industriel est un véritable marqueur historique de cette époque fortement liée au développement de Villeurbanne.

## Prescriptions

Élément à préserver : le bâtiment



## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Sociale et d'usage
- Historique



## Caractéristiques à retenir

Datant de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, cet ensemble de deux maisons s'est implanté dans un contexte résidentiel marqué fortement par des pavillons anciens.

Situé à l'angle des rues Geoffray et Benjamin Constant, les maisons sont positionnées à l'alignement des voies dans un tissu semi-continu. A légère distance l'une de l'autre, elles entretiennent une forte connivence dans le style architectural malgré leurs hauteurs différentes : largeur de façade équivalente et modénatures similaires. Elles sont reliées entre elles par un portail à double vantaux métalliques semi-ajourés, flanqué de deux poteaux connectés respectivement à chaque maison.

Les maisons présentent un plan rectangulaire. Celle à l'ouest, haute de trois niveaux, est surmontée d'une toiture à trois pans, dont la croupe est située en partie nord et couverte de tuiles en terre cuite. La maison à l'est possède un niveau de moins et une toiture à deux pans avec croupette à l'ouest du faitage.

La maison qui marque l'angle possède une façade ouest qui se compose suivant quatre travées avec une dominance de murs pleins par rapport aux vides formés par les ouvertures dont les proportions sont verticales. Au second étage, les ouvertures sont agrémentées de garde-corps métalliques finement ouvragés dont les décors sont notamment composés de volutes. Deux travées composent la façade nord qui est marquée par son étroitesse et la présence de balcons au premier et second étage. Ils sont soutenus de part et d'autre par des poutres en béton marqué, sur leurs faces latérales, par la présence de deux joints creux et par leurs extrémités concaves. Les garde-corps des balcons sont en béton maçonné et à motifs composés de segments et de courbes. Les angles des garde-corps sont marqués par des poteaux carrés, pointus sur leur cime, et avec des effets de creux sur leurs faces. Les mêmes balcons, poutres et garde-corps sont présents sur la façade de la maison voisine située à l'est, créant un ensemble cohérent et un repère dans le paysage urbain. Traditionnellement ces motifs se retrouvent plus souvent sur des murs de clôtures que sur des balcons.

La façade sud de la maison d'angle présente un pignon aveugle, doublé d'un petit volume de plain-pied. Enfin à l'est, quelques ouvertures sont présentes et donnent notamment accès à la petite cour présente en cœur d'îlot.

D'autres éléments de décors architecturaux sont à prendre en compte tels que la sous-face de la toiture en bois avec la présence de chevrons en bois, les volets métalliques pliants, la bichromie entre les encadrements de fenêtres, le soubassement et le fond de façade ainsi que les cheminées en brique...

La maison la plus à l'est possède ainsi des caractéristiques architecturales similaires, notamment le traitement des balcons de même facture. On peut également souligner la présence d'un décor sur le trumeau central, composé de motifs géométriques.

Les deux maisons se démarquent dans le paysage urbain par le soin apporté à l'architecture et notamment au traitement des balcons, la connivence qu'elles entretiennent entre elles et la position à l'angle des rues, agissant comme marqueur dans le paysage urbain de ce quartier résidentiel.

## Prescriptions

Élément à préserver : les deux maisons



